

M♥NS mag

Magique « Mons Cœur en neige »

Mons 2015 :
Expo de prestige sur Van Gogh

Economies d'énergie
grâce à la géothermie

Villers-Saint-Ghislain dévoilé



Sommaire

Édito et sommaire	/03
Tout le Mons en parle	/05
Mons, Cœur en neige	/10
Commerce :	
Balade des cadeaux originaux	/12
Culture :	
Expositions en cours	/14
Au manege.mons	/16
Au Mundaneum	/20
Mons 2015 :	
Expo Van Gogh	/22
Travaux :	
Mons s'embellit !	/24
Technologie :	
Wifi urbain	/25
Jeunesse :	
Conseil communal des jeunes	/27
Le débat politique :	
Les caméras de surveillance	/28
Energie :	
Géothermie	/31
Environnement	/34
Prévention	/37
Social	/40
Histoire :	
Villers-Saint-Ghislain	/44
Brèves	/47



Couverture :
Illustration : Remko Troost

Édito

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Cette période de fin d'année est l'occasion pour tout le Grand-Mons de se parer de mille feux. Avec son magnifique marché de Noël, notre Grand-Place, plus belle que jamais, invitera les familles à se balader parmi les nombreux chalets, tandis que les plus jeunes profiteront de la patinoire. De beaux moments de détente en perspective !

Une ville encore plus attrayante et plus agréable à vivre, cela se prépare. En cette fin d'année, votre Mons Magazine vous propose un état des lieux des travaux en cours. Nous sommes conscients que ces chantiers sont souvent difficiles à vivre pour les habitants, encore plus pour les commerçants. Sachez néanmoins que nous mettons tout en œuvre pour que les entreprises chargées des travaux avancent à un rythme soutenu, dans le plus grand respect des riverains.

En ce qui concerne la rue de Nimy, le premier tronçon sera bientôt terminé et nous pourrons alors apprécier la qualité du travail réalisé. Avec de nouveaux pavés plats et de plus larges trottoirs, la rue sera métamorphosée. Cette évolution s'imposait, car la rue de Nimy est la porte d'entrée vers la Grand-Place de Mons et elle sera la principale voie d'accès aux événements de Mons 2015.

Dans le quartier de la gare, rue Rogier, nous allons renouveler complètement l'égouttage, le pavage et l'éclairage. Ces embellissements impliqueront quelques modifications en termes de circulation, mais les habitants et les usagers seront informés de manière précise des évolutions et des alternatives mises en place.

Ce chantier s'inscrit bien sûr dans un plan plus vaste, qui est de revaloriser profondément le quartier de la gare. Les façades seront rénovées, la place Léopold retrouvera tout son lustre, un commissariat de police s'installera en face de l'Athénée et les accès vers la gare dessinée par Santiago Calatrava seront encore plus aisés, sécurisés et conviviaux. Plus loin, reliés à la ville historique par une passerelle cyclo-piétonne, les grands-Prés poursuivront leur développement. Un nouveau Centre de Congrès financé par l'Europe s'y installera, de même qu'un hôtel, des logements et des immeubles de bureaux.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, pleines de bonheur à partager avec ceux que vous aimez.

Elio Di Rupo
Bourgmestre
Ministre d'État



Tirage :
45.000 exemplaires, distribués gratuitement
dans tous les foyers montois.

Gestion et coordination en imprimerie, publicité :
Daniel Grasselli - 0475/614.526
Conception graphique et mise en page
(excepté insertions publicitaires) :
© ex nihilo - 065/62.25.58

Ont collaboré à ce numéro :
Juliette Ploey, Caroline Gairin, Isabelle Godart, Laetitia Coquelet
(Prévention), le Manege.mons, le Mundaneum, Bénédicte Malbrecq et
Blandine Dhranis (Environnement), Habiba Nor (Social), Valérie Bernard
(Conseil communal des Jeunes), Corentin Rousman (Histoire).

Mons magazine n° 53 / décembre 2011
Bulletin communal d'information - paraît quatre fois par an
Éditeur responsable : Elio Di Rupo, Bourgmestre
Hôtel de Ville - Grand-Place, 22 - 7000 MONS
Rédacteur en chef : Fabrice Levêque
fabrice.levèque@ville.mons.be





Ghlin

Le Festinoy a inauguré son Agoraspace !

Depuis quelques années, la Région Wallonne favorise la création d'infrastructures socio-sportives de proximité dans les quartiers socialement plus défavorisés en finançant une importante partie des travaux pour l'implantation d'Agoraspaces. La Ville de Mons, via son Service de Prévention, a bien entendu soutenu le projet et notamment pour le Quartier du Festinoy de Ghlin et le Nouveau Quartier de Cuesmes.

C'est le 30 septembre dernier que les habitants et l'équipe de la Maison de Quartier du Festinoy ont inauguré ce nouvel espace sportif, en compagnie de représentants du Collège communal de la Ville de Mons. Le début de soirée a très vite laissé place à diverses démonstrations sportives, réalisées par un groupe de jeunes du quartier. L'endroit propose en effet l'infrastructure adéquate pour pouvoir exercer différentes pratiques, notamment le basket-ball, le volley-ball, le mini-foot et le badminton.

En outre, l'Agoraspace constitue un outil de cohésion sociale imparable en favorisant les liens intergénérationnels et accentue la dynamique de quartier.

Grâce à sa proximité avec la Maison de Quartier et l'équipe de travailleurs sociaux, il aboutira à la mise en place de projets sportifs et d'actions sociales, en collaboration avec les comités de quartier et les partenaires.



Déclarations de naissance et nouvelles technologies

Utilisation de l'eBIRTH à Mons

Depuis octobre dernier, la Ville de Mons (via son service de l'Etat Civil) participe au projet eBirth, développé par Fedict (Service Public Fédéral Technologie de l'Information et de la Communication). La Ville de Mons est une des premières villes à participer à ce projet. Le but : faciliter le quotidien des citoyens et des agents en utilisant les nouvelles technologies.

Concrètement, eBirth transmet électroniquement les données de naissance aux différents acteurs (administrations communales, Communautés, S.P.F. Economie, etc.) dans le cadre du processus de notification de naissance. L'application eBirth permet donc aux agents de l'Etat Civil de recevoir l'avis d'accouchement et l'attestation de naissance comprenant les **données d'identification envoyées par l'hôpital, de façon électronique**. Ces données peuvent alors être vérifiées et / ou corrigées si nécessaire.

Les avantages sont nombreux : plus de formulaires « papier », gain de temps et d'argent, facilité du travail administratif, meilleure qualité des données via des aides à l'encodage et des contrôles intégrés (avec possibilité de récupération des données de la carte eID de la maman et du papa au sein des hôpitaux), consultation intégrée des données du Registre National...

La Ville de Mons enregistre un nombre important de naissances étant donné la présence de deux maternités sur son territoire (1.601 déclarations en 2010).

Depuis ce 1^{er} octobre, les maternités d'Ambroise Paré et du Chr Saint-Joseph notifient leurs naissances de façon électronique.



IMPORTANT :

L'OBLIGATION DE VENIR DÉCLARER SON ENFANT À LA COMMUNE DANS LES 14 JOURS RESTES D'APPLICATION !

Place Nervienne **Des bulles à verre enterrées**

Le concept de bulles à verre enterrées existe déjà à Mons, sous la Place de Bootle. Les bulles extérieures engendrent un certain nombre de désagréments, dont le bruit ou les dépôts sauvages aux alentours. Naturellement, le coût d'installation est plus élevé. Les bulles extérieures sont financées par l'IDEA. Les autres types de bulles doivent être budgétisées par ailleurs, ici par la Ville en l'occurrence. L'investissement se justifie certainement en centre-ville, là où il faut bien mettre des bulles quelque part, mais où on se retrouve partout très près d'habitations.

L'objectif du Collège communal est d'en installer une troisième prochainement, aux alentours de l'Île aux Oiseaux.

Marché du livre de Mons **Les dates jusqu'en juin 2012**

Fan de livres, bandes dessinées, cartes postales et de tout ce qui s'imprime sur le papier, le marché du livre de Mons est fait pour vous. Il se déroule une fois par mois, en l'Athénée Provincial Jean d'Avesne (1, avenue Gouverneur Cornez – 7000 Mons)

Les prochains rendez-vous :

- / 17 décembre 2011
- / 21 janvier 2012
- / 18 février 2012
- / 17 mars 2012
- / 21 avril 2012
- / 19 mai 2012
- / 16 juin 2012



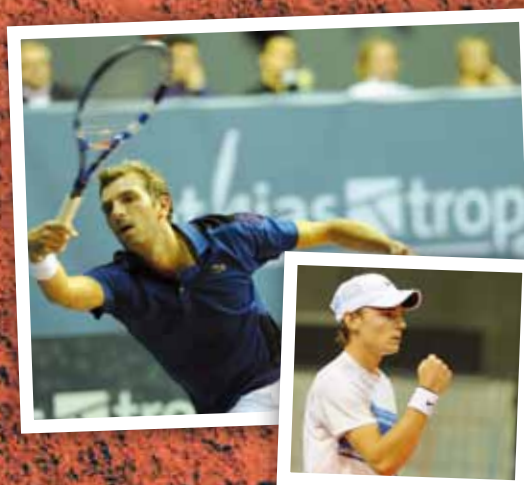
INFOS :

Charles Jottrand: 0477/474546
charlesjottrand@gmail.com
www.abebooks.com/home/aspidistra

Ethias Trophy **Seppi, que mieux !**



L'Ethias Trophy 2011 s'est terminé en beauté avec une finale de rêve où suspense et intensité ont comblé les quelques 2500 spectateurs présents. Il aura fallu un peu plus de 2h de jeu pour couronner l'Italien Andreas Seppi et l'amener au 7^{ème} ciel de l'Ethias Trophy ! À 27 ans, Andreas Seppi a fait parler son statut de 2^e tête de série du tournoi et a remporté au Tie Break du 3^e set un match d'une grande qualité de jeu, face au Français Julien Benneteau, 30 ans, ancien 27^e ATP. Pour sa première participation à l'Ethias Trophy, Andreas Seppi ramènera chez lui le Trophée qu'il a reçu des mains du Bourgmestre de Mons Elio Di Rupo.



Dans le clan belge, on se félicitera du joli parcours du jeune David Goffin, qui a atteint les demi-finales de l'épreuve après avoir éliminé Olivier Rochus au 1^{er} tour et le Colombien Falla en ¼ de finales.

1^{ère} édition en Wallonie... à Mons

« Kunst op het spoor » !

L'action « Kunst op het spoor », traduisez « l'art sur le rail », est une initiative du Groupe SNCB en collaboration avec les villes de Courtrai et de Mons, Unizo, CCI Hainaut et ING Belgique. Cette initiative flamande, qui vise à allier l'art et le monde économique, s'arrête pour la première fois en Wallonie depuis 18 ans. Pour l'occasion, un géant de bois appelé « Cosmogolem », œuvre de l'artiste Koen Van Mechelen, a été installé dans le parc du Waux Hall. Les enfants sont invités à y déposer leurs vœux et leurs dessins et à nourrir le géant avec ceux-ci.

Le 9 décembre, 600 entrepreneurs flamands ont été accueillis au Waux-Hall dans le cadre de cette opération. Tous les bénéfices de cette action seront versés à l'asbl SOS Mons Borinage asbl.

VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR L'ACTION ?

Visitez sans plus tarder le site internet
www.kunstophetspoor.be



Le comité organisateur et les enfants de l'école d'Havré

« Ciné-ma différence »

Le cinéma, c'est pour tout le monde !

Le Plaza Art, en étroite collaboration avec le CPAS de Mons, se sont associés avec l'association française « Ciné-ma différence » pour proposer des **séances de cinéma à des personnes atteintes de handicaps multiples**. Ces séances sont ouvertes à tous ; famille, amis, ayant un handicap ou non, tout le monde est le bienvenu ! La volonté de cette démarche est que ces personnes au comportement « différent » s'y sentent bien et aient le plaisir d'aller au cinéma comme n'importe quelle autre personne.

Quelques aménagements techniques sont apportés: les lumières s'éteignent progressivement et le son n'est pas trop fort. En outre, des bénévoles formés et présents pendant toute la séance offrent un accueil chaleureux.

Les buts que mènent le Plaza Art, le CPAS de Mons et Ciné-ma différence sont, entre autres, favoriser l'accès à la culture à ces personnes en situation de handicap et sensibiliser sur l'exclusion subie par ces personnes.

Le Plaza Art organise une première séance **le dimanche 18/12 à 11h15. Le film présenté sera « Le Tableau » de Jean-François Laguionie**. Un très bon film d'animation qui ravira tout le monde.

Réservation souhaitée

INFOS PRATIQUES :

Plaza Art de Mons
Rue de Nimy, 12
7000 Mons
065 35 15 44
<http://plaza-art.be>



TOYOTA RECRUTE CHEZ NOUS

Installée à Valenciennes, l'usine Toyota cherche encore 300 personnes (500 déjà engagées) pour produire la nouvelle Yaris hybride. Il s'agit, pour le moment, de contrats intérimaires renouvelables. Le Forem de Mons organise des journées d'information et de tests.

Pour postuler, il faut au préalable présenter sa candidature via trois agences d'intérim installées à Valenciennes : Adia (0033 327 41 67 56), Randstad (0033 609 92 88 89) et Crit (0033 327 41 18 77). Ensuite vous devez réussir différents tests. Le premier est un examen écrit d'une heure : mathématiques (base), logique et mécanique. Ensuite, un test de dextérité est programmé, avant un entretien de motivation et, au final, un entretien chez Toyota. Chaque étape est éliminatoire.

A la clé, un contrat intérimaire de 6 mois renouvelable jusqu'à 18 mois. Il faut savoir que Toyota engage régulièrement des CDI, parmi les intérimaires ayant fait leurs preuves.

/ Slam de poésie **1^{er} tournoi par équipes à la Maison Folie**

Le slam, c'est quoi ? Une sorte de rap ? Non. Grand Corps Malade ? Pas tout à fait. Le slam est une forme d'expression poétique née en 1984 à Chicago, avant de se propager aux Etats-Unis et en Europe. Il s'agit d'une joute verbale ludique et dynamique, un spectacle gratuit et démocratique. Le slam est ouvert à tous, à tous les styles, à tous les âges. C'est avant tout un contexte, une atmosphère teintée de chaleur humaine, un partage et une occasion de se dévoiler. La liberté totale dans le choix du fond et de la forme amène nécessairement à toucher à des domaines divers, des sujets les plus légers aux thèmes les plus introspectifs, entre humour et intimité.

Les règles sont simples : trois minutes maximum, face au micro et aux spectateurs. Bien entendu, vous pouvez assister au spectacle comme simple public. Le tournoi par équipes organisé le 17 décembre prochain est une excellente occasion pour découvrir la discipline. Les poètes viendront de France, de Suisse, de Wallonie et de Flandre avec la ferme intention de vous en mettre plein les yeux et les oreilles.

Tournoi par équipes

Samedi 17 décembre dès 14h (finale à 20h)

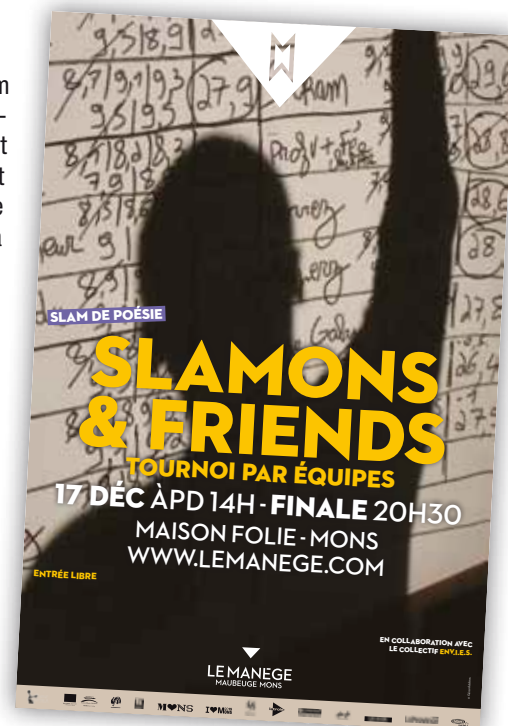
Entrée libre

Maison Folie de Mons

www.maisonfoliemons.be

www.rienquedesmots.blogspot.com

Groupe Facebook : Slam Mons



/ 8^e Festival de la Moto de Mons **Ce sera pour la fin avril 2012**

La 8^{ème} Edition du Festival de la moto de Mons se déroulera effectivement les 28 et 29 avril 2012, toujours au Lotto Mons Expo mais dans une formule « revisitée ».

Prix d'entrée public: 12 euros (bon de réduction de 2 euros téléchargeable sur le site internet du Festival : www.festivaldelamoto.be)

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans



Accès au public :

Samedi 28 avril : de 10h00 à 19h00

Dimanche 29 avril de 10h00 à 19h00

Infos :

www.festivaldelamoto.be

Facebook : Festival de la moto de Mons

info@festivaldelamoto.com



MONS CŒUR EN NEIGE

« Le miroir du futur » ne vous laissera pas de glace



La nouvelle édition de cet événement se déroulera **du 09 au 31 décembre 2011 sur la Grand-Place de Mons**. Vous y retrouverez un nouveau concept intitulé « Le Miroir du futur : de la période glaciaire à 2015 » avec **une patinoire de 900 mètres carrés, un superbe sapin et le traditionnel village de Noël composé d'une cinquantaine de chalets**.

Les fêtes de fin d'année approchent et, avec elles, le temps de flâner sur les marchés de Noël à la recherche de cadeaux ou de bons produits. Pour la 7^e année consécutive, la Ville de Mons a décidé de renouveler l'organisation de « *Mons, Cœur en Neige* », qui rencontre depuis ses débuts un réel succès populaire.

Comme à chaque édition, de nombreuses animations (troupes musicales, échassiers, jongleurs, cracheurs de feu etc.) viendront agrémenter « Mons, Cœur en Neige », afin de permettre à la cité toute entière d'être gagnée par l'ambiance de Noël.

Un univers fantastique et magique

- « Le Miroir du Futur : de la période glaciaire à 2015 »
- **Ambiance de Noël** dans tout le centre-ville grâce notamment aux illuminations (Hôtel de Ville, Grand-Place, rues commerçantes, ...)
- **Parcours de 50 chalets garnis** de verdure, de lumière et d'argent dans lesquels les artisans vous accueillent habillés en lutin
- Nouveau concept de **patinoire** de 60 m x 15 m entourée d'une aurore boréale et achevée par une verrière, accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à du mobilier « spécial glisse »
- Le roi des forêts, sapin de 20 mètres de haut qui trône au milieu de la patinoire
- « 2012 rennes envahissent les vitrines du centre-ville » (rennes en carton décorés par les enfants du Dynamusée)
- **Crèche traditionnelle** sur la Grand-Place
- **Soupe de la solidarité offerte** gratuitement et tous les jours par la Loterie Nationale et la Gestion Centre Ville de Mons

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Samedi 10 décembre 2011

14h00 à 18h00 • Artères commerçantes et Grand-Place

- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Père et Mère Noël en calèche
- Danseurs Robots des Glaces
- Distribution de bonbons
- Petit Train de Noël pour une balade féérique dans le centre-ville de Mons ! *Proposé par l'ACM*
- « La Compagnie Enchantée » : Troupe de musiciens (jusque 20h00)

14h00 à 18h00 • Piétonnier Montois et rue de la Coupe

- « La Parade Magique des bonbons » : « Char-Château Magique » entouré de ses Fées des Bonbons et de ses Sucres d'Orge dansants !

Toute une troupe de personnages gourmands accompagnée de lutins de Noël vous distribuera des bonbons et des ballons !

Entre 14h00 et 20h00 • Chalet Info/Soupe

- Confection d'une soupe spéciale Noël par Gérald Watelet de Sans Chichis

18h00 • Au Salon Gothique de l'Hôtel de Ville de Mons (accessible à tous)

- Inauguration de « Mons, Cœur en Neige »
- Danseurs Robots des Glaces
- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Père et Mère Noël
- Maria D.

Dimanche 11 décembre 2011

14h00 à 18h00 • Artères commerçantes et Grand-Place

- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Père et Mère Noël en calèche
- Danseurs Robots des Glaces
- Distribution de bonbons
- Petit Train de Noël pour une balade féérique dans le centre-ville de Mons ! *Proposé par l'ACM*
- « La Compagnie Enchantée » : Troupe de musiciens (jusque 20h00)

14h00 à 18h00 • Piétonnier Montois et rue de la Coupe

- « La Parade Magique des bonbons » : « Char-Château Magique » entouré de ses Fées des Bonbons et de ses Sucres d'Orge dansants !

Toute une troupe de personnages gourmands accompagnée de lutins de Noël vous distribuera des bonbons et des ballons !

Vendredi 16 décembre 2011

19h30 • Hôtel de Ville - Salon Gothique

- «Mons et Merveilles» : Concert de musique classique à l'initiative de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, en présence de Messieurs Augustin Dumay et Ronald Van Spaendonck du Conservatoire Royal de Mons.
- Infos & Réservations** : Théâtre Royal de Mons: 065 39 59 39

Samedi 17 décembre 2011

14h00 à 18h00 • Artères commerçantes et Grand-Place

- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Père et Mère Noël en calèche
- Distribution de bonbons
- Danseurs Robots des Glaces (jusque 20h00)
- «La Compagnie Enchantée» : Troupe de musiciens (jusque 20h00)

16h00 à 18h00 • Eglise Sainte-Elisabeth (rue de Nimy)

- Concert Philharmonique de Noël

13h00 à 21h00 • Hôtel de Ville - Salon Gothique

- Marché des Créateurs (By Maison du Design)
- **Dès 18h00** : Verre de la créativité durant lequel vous pourrez déguster les fabuleux cupcakes d'Echocoon.

14h00 à 18h00 • Piétonnier Montois et rue de la Coupe

- «La Parade Magique des bonbons» : «Char-Château Magique» entouré de ses Fées des Bonbons et de ses Sucres d'Orge dansants ! Toute une troupe de personnages gourmands accompagnée de lutins de Noël vous distribuera des bonbons et des ballons !

Dimanche 18 décembre 2011

11h00 à 12h30 • Eglise Sainte-Elisabeth (rue de Nimy)

- Concert Philharmonique de Noël

14h00 à 18h00 • Artères commerçantes et Grand-Place

- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Père et Mère Noël en calèche
- Danseurs Robots des Glaces
- Distribution de bonbons
- «La Compagnie Enchantée» : Troupe de musiciens (jusque 20h00)

16h00 à 17h00 • Eglise Sainte-Elisabeth (rue de Nimy)

- Concert Philharmonique de Noël

18h00 • Collégiale Sainte-Waudru (Place du Chapitre)

- Marche aux Flambeaux : départ de la Collégiale à 18h15 (rassemblement à 18h00 Place du Chapitre) et arrivée sur la Grand-Place de Mons vers 18h45

11h00 à 21h00 • Hôtel de Ville - Salon Gothique

- Marché des Créateurs (By Maison du Design)
 - **Dès 15h00** : atelier créatif animé par Twist&Colors pour les enfants de 6 à 13 ans
- Inscriptions** : twistandcolors@gmail.com (Stéphanie Ladrière : tél. +32 (0)496 111 724)

14h00 à 18h00 • Piétonnier Montois et rue de la Coupe

- «La Parade Magique des bonbons» : «Char-Château Magique» entouré de ses Fées des Bonbons et de ses Sucres d'Orge dansants ! Toute une troupe de personnages gourmands accompagnée de lutins de Noël vous distribuera des bonbons et des ballons !

Samedi 24 décembre 2011

12h00 à 16h00 • Artères commerçantes et Grand-Place

- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Danseurs Robots des Glaces
- Distribution de bonbons

12h00 à 16h00 • Piétonnier Montois et rue de la Coupe

- Distribution géante de bonbons par les Zanimos

14h30 • Beffroi

- Concert de carillon

Dimanche 25 décembre 2011

Fermé...

JOYEUX NOËL !

Samedi 31 décembre 2011

12h00 à 16h00 • Artères commerçantes et Grand-Place

- Le Prince et la Reine des Glaces entourés de leurs sujets
- Distribution de bonbons
- Danseurs Robots des Glaces

Fermeture définitive de la patinoire à 16h00.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2012 !

Horaires du village de Noël et de la patinoire

Du lundi au jeudi de 11h00 à 21h00
(Horeca jusque 22h00)

Du vendredi au dimanche de 11h00 à 23h00
(Horeca jusque 24h00)
(sauf les samedi 24 et 31 décembre : de 11h00 à 16h00)

Fermé le samedi 25 décembre

Tarif patinoire :
Enfants (moins de 12 ans) : 1€
Adultes (12 ans et +) : 2€



210 IDÉES CADEAUX

Tentez la « Balade des cadeaux originaux » !



La scène est classique : vous avez un cadeau à faire et vous ne souhaitez pas offrir le traditionnel CD de type « Helmut Lotti chante Noël », l'éternel parfum ou la cravate assortie à la chemise déjà offerte à la fête des pères. La Ville de Mons vous propose à nouveau son concept unique pour sortir du lot : la balade des cadeaux originaux, par ailleurs accessible toute l'année.

Pour les fêtes, les anniversaires ou simplement pour le plaisir d'offrir, la cité du Doudou confirme son positionnement de ville du cadeau original. En cette période de fin d'année, **50 commerces du centre-ville montois vous proposent et vous invitent à découvrir une panoplie de produits inédits.**

Issu de l'initiative lancée en 2007 par l'Echevin du Développement économique et du Tourisme, Nicolas Martin, ce concept est unique en son genre et permet de mettre en évidence la diversité et la qualité de l'offre commerciale montoise.

Vu le bilan positif de l'opération et l'engouement suscité auprès des commerçants depuis le lancement, la Ville de Mons souhaite à présent, en prévision des fêtes de fin d'année 2011, relancer l'initiative.

Cette volonté d'évoluer permet, outre le fait de pouvoir intégrer de nouveaux commerçants séduits par l'action, de mettre à jour le panel de cadeaux originaux proposé soit **plus de 210 idées cadeaux.**

L'an dernier, l'opération a en effet poussé de nombreux chaland dans le centre de Mons pour y effectuer leurs achats et plusieurs milliers de personnes ont visité le site Internet entièrement dédié à l'initiative.

Un concept « original »

Sollicité par le service communal du Développement économique, chaque commerce intéressé par cette initiative, devait proposer un minimum de trois idées cadeaux originales que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Ces idées ont fait l'objet de tests d'originalité (organisés par le Cercle d'Innovation Créamons) auprès d'un panel représentatif. L'objet du test était on ne peut plus simple et concret : les acheteurs potentiels devaient se prononcer sur les cadeaux proposés, en les jugeant de « très banal » à « très original ».

Qu'il s'agisse d'objets de décoration, de textiles, de bijoux, de montages floraux, de produits artisanaux, d'œuvres d'art, d'articles pour enfants, vous trouverez à coup sûr votre bonheur.

Il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Cette balade dans les rues chaleureuses du centre historique de Mons, en plus d'être agréable,



vous permettra de découvrir des boutiques spécialisées où l'accueil, le service et la qualité sont non seulement maître-mots mais aussi le reflet d'un savoir-faire.

« L'objectif principal de ce projet est la mise en valeur des petits commerces de qualité du centre-ville, trop souvent méconnus », explique Nicolas Martin. « Il s'inscrit dans une volonté de donner au commerce du Vieux Mons une identité propre pouvant lui permettre de mieux se différencier par rapport aux centres commerciaux de la périphérie ou par rapport aux autres villes ».

Désormais, vous n'aurez plus aucune excuse. Si vous n'avez pas trouvé de cadeau original, c'est que vous n'êtes pas venu dans le centre-ville montois !

Où trouver ces idées cadeaux inédits ?

Un **label** identifie les commerces participants.

Pour identifier les commerces participants, rien de plus simple. Le label ci-contre, facilement reconnaissable, est apposé sur les vitrines des commerces faisant partie de la balade.

Un plan de la balade des cadeaux originaux est disponible à l'Office du Tourisme de la Ville de Mons (Grand-Place) ou dans les commerces participants.

Rendez-vous
dans les commerces montois
pour vos idées cadeaux !



Infos

Service du Développement
économique de la Ville de Mons
Tél. : 065 40 56 65
cadeauoriginal@ville.mons.be

Le site internet <http://cadeauoriginal.mons.be> vous présente tous les commerces participants et les cadeaux qu'ils proposent

Prix Mercure 2011

Chaque année, la Ville de Mons décerne ses Prix Mercure. Destinés aux entreprises et aux commerces, ils récompensent l'initiative, la création d'emploi, l'originalité et, plus généralement, le dynamisme de ces véritables ambassadeurs de notre cité.

LES LAURÉATS

- **JEUNE COMMERCE**
Fusion-Elle
(Passage du Centre – Mons)
- **CONSTANCE**
Maison Drouot Annick
(rue d'Havré – Mons)
- **ORIGINALITÉ**
Goût
(rue d'Enghien – Mons)
- **DYNAMISME VILLAGEOIS**
Pépinières Mainil
(rue de Douvrain – Ghlin)
- **URBANISME**
Vilaine fille mauvais garçon
(rue de Nimy – Mons)
- **JEUNE ENTREPRISE**
Le Jardin des fées
(chaussée de Maubeuge – Hyon)
- **EMPLOI**
Isoka
(avenue Foch – Jemappes)
- **INNOVATION**
Géoconsulting
(boulevard Initialis – Mons)
- **ECONOMIE SOCIALE**
Le pied à l'étrier
(sentier des Planches – Ghlin)

COUPS DE CŒUR

- ♥ **Denis Levêque Optique**
(rue des Fripiers – Mons)
- ♥ **L'instant thé**
(rue des Fripiers – Mons)
- ♥ **Labeye vir au vert**
(rue du Hautbois – Mons)
- ♥ **Push art shop**
(rue de la clef – Mons)

EXPOSITION EN COURS

Au BAM jusqu'au 5 février 2012

« Le Modèle a bougé »

Cette exposition réunit une trentaine d'artistes modernes et contemporains (Paul Cézanne, Eugène Carrière, Marcel Duchamp, etc.) autour de deux questions étroitement liées l'une à l'autre : celle du rapport de l'artiste à son modèle et celle de sa relation au volume, au mouvement et à l'image. Peintures, sculptures, photographies, vidéos et installations sont autant de disciplines présentées pour aborder ce thème.

Avec des œuvres de : Marcel Duchamp, Duane Michals, Henri Matisse, Gerhard Richter, Eugène Carrière, Henri Cartier-Bresson, Chantal Maes, etc.

Le Soir (MAD) : ***

Victoire : « À partir de la relation duale entre l'artiste et son modèle, entre le mouvement et sa représentation, le musée montois revisite les deux derniers siècles de l'histoire de l'art. En questionnant les liens entre les arts plastiques et les arts du mouvement, la peinture et la photographie, il raconte aussi l'émancipation de l'œuvre par rapport à la réalité. »

La Libre : « Dis-moi comment tu bouges et je te dirai qui tu es ! Montée par deux jeunes commissaires inventifs et sélectifs, Raphaël Pirenne et Yoann Van Parys, l'exposition « Le modèle a bougé » est déjà une réussite dès lors que, sans surcharger sa mise pourtant dès l'abord passionnante, elle se satisfait de distiller ses œuvres avec la parcimonie qui caractérise, aujourd'hui, les bons rendez-vous. »



ELIOT ELISOFON,
Marcel Duchamp
descendant l'escalier,
1954, coll. Privée



Le Modèle a bougé

Exposition accessible jusqu'au 5 février 2012

BAM (Beaux-Arts Mons)
Rue Neuve, 8 – 7000 Mons

Du mardi au dimanche de 12h00 à 18h00

Tarif : 6/3€

Réservations visites guidées : +32 (0)65 40 53 24

Catalogue : 29€

Plus d'informations sur www.bam.mons.be

Anciens Abattoirs jusqu'au 15 janvier 2012

« Triennale du bijou contemporain »



Evènement majeur du monde de la création de bijoux contemporains, cette exposition propose au public les créations d'artistes européens qui repoussent les limites de la bijouterie dans une recherche constante d'innovations techniques et formelles. Le concept de cette Triennale, organisée en partenariat avec le WCC, repose sur l'invitation de créateurs de deux pays européens à présenter leur travail en compagnie d'artistes belges. Cette année, ce sont l'Allemagne et le Portugal qui sont conviés. Jeunes talents ou maîtres reconnus, ces créateurs proposent leur interprétation du bijou d'aujourd'hui.

Triennale du bijou contemporain

Exposition accessible du 29 octobre 2011 au 15 janvier 2012

Ouvert du mardi au dimanche de 12h00 à 18h00

Tarif : 4/2€

Anciens Abattoirs

Place de la Grande Pêcherie – 7000 Mons

Plus d'infos sur www.bam.mons.be

Exposition organisée par WORLD CRAFT COUNCIL – BELGIQUE FRANCOPHONE

Site des Anciens Abattoirs

17/02, rue de la Trouille – 7000 MONS

Tél. +32 (0)65 84 64 67 / Fax. +32 (0)65 84 31 22

wccbf@wcc-bf.org / www.wcc-bf.org

Salle Saint-Georges
jusqu'au 8 janvier 2012

« L'homme et son ombre »

L'exposition « L'homme et son ombre » à la salle Saint-Georges nous entraîne sur les pas de la découverte des ombres... De l'ombre par ces enfants de Goubéré au travers de photos de transmutations de ces doubles allongés. Ré-appropriations, désignations, marquages avec les éléments trouvés là.

L'homme et son ombre

Exposition accessible jusqu'au 8 janvier 2012

Salle Saint-Georges – Grand'Place

Du mardi au vendredi de 12h00 à 18h00

Le week-end de 14h00 à 20h00

Entrée gratuite

Plus d'infos sur www.bam.mons.be

CONCOURS

Triennale de la photographie de Mons

La Ville de Mons et le Royal Photo-Club Montois, en collaboration avec le Musée de la Photographie à Charleroi et la Fondation Mons 2015 ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture du concours Triennale de la photographie de Mons.

Ce concours a pour thème Mons, une ville à vivre aujourd'hui, une ville à rêver pour demain... Il est ouvert aux amateurs ayant plus de 16 ans, membres d'un photo-club ou étudiants en photographie.

Suite à la remise d'un dossier de candidature composé principalement d'une série constituée de 3 à 6 photos, un jury d'experts sélectionnera les lauréats.

A la clé du concours :

- Les lauréats exposeront à la Salle Saint Georges du 22 juin au 12 août 2012 ;

- Parmi eux, cinq lauréats participeront à un master class ou un workshop dispensé par un photographe de référence impliqué dans les résidences du Musée de la Photographie ;

- Un ouvrage sera édité à l'occasion de l'exposition et cinq exemplaires seront offerts à chaque lauréat ;

- Trois prix seront décernés : le prix de la Ville de Mons, le prix du Royal Photo-Club montois et le prix du public.

La clôture du concours est prévue le 31 mars 2012 à 19h00. Toutes les modalités de participation figurent dans le règlement sur simple demande à la **Fondation Mons 2015 – rue des Soeurs noires, 4A – 7000 Mons** ou au **065 36 20 15**.

www.mons2015.eu

EXPOSITION À VENIR

Salle Saint-Georges du 11 février au 22 avril 2012

« Mons et ses 6 chantiers muséaux. Là où l'art et l'histoire vivront »

Intéressé par le devenir du patrimoine montois ? Venez découvrir l'exposition « Mons et ses 6 chantiers muséaux. Là où l'art et l'histoire vivront » qui prendra place à la salle Saint Georges dès le 11 février 2012. La Ville de Mons s'est associée à des architectes de prestige pour sublimer six lieux emblématiques : les 2 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (le Beffroi et les minières néolithiques de Spiennes) mais aussi le Mont de Piété, la Chapelle des Ursulines, la Machine à eau et le Musée Jean Lescarts. Au travers des projets architecturaux faisant la part belle au multimédia, vous entrez en contact avec les nouveaux écrans destinés à valoriser la richesse des collections montoises. La diversité du propos vous fera voyager dans le temps ; du Néolithique en passant par Saint-Georges et le Dragon jusqu'aux collections d'histoire militaire.



Centre d'interprétation d'Histoire Militaire – © Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck SA



/ Au manege.mons

JANVIER 2012

CONCERTS DE MIDI

MUSIQUE CLASSIQUE

Anne Verschoore et Jean-Claude Glineur

Judi 19 janvier à 12h10

Chapelle des Ateliers des Fucam

DES FEMMES / LES TRACHINIENNES, ANTIGONE, ELECTRE



CRÉATION/THÉÂTRE

De Sophocle / Mise en scène Wajdi Mouawad

Les trachiniennes

Mercredi 11, jeudi 12 janvier à 20h00

Antigone

Vendredi 13 janvier à 20h00

Electre

Samedi 14 janvier à 16h00

Intégrale

Dimanche 15 janvier à 16h00

Théâtre Le Manège – Mons

Des Femmes est le premier opus du passionnant «*Projet Sophocle*» de Wajdi Mouawad, projet théâtral international de grande envergure. Cette saison fait donc entendre les voix des grandes héroïnes : Antigone face au pouvoir politique masculin, Électre face à un terrible héritage familial, Déjanire face à la douleur d'un amour déçu. Trois femmes unies par un même destin tragique.

À L'OMBRE DES ARBRES

DANSE/JEUNE PUBLIC

Compagnie Félicette Chazerand

Dimanche 15 janvier à 16h00

Lundi 16 janvier à 10h30 / 13h30

Salle des Arbalétriers

CORTEX

DANSE/JEUNE PUBLIC

Compagnie 36,37etc.

Ven 20 janvier à 10h00 / 13h30

Sam 21 janvier à 16h00

Théâtre Le Manège – Mons

ALEX VIZOREK

HUMOUR

Alex Vizorek est une œuvre d'art



Vendredi

20 janvier

à 20h00

Site des
Arbalétriers

– Maison Folie
– Mons

Signe distinctif : hypothalamus renforcé

Leitmotiv : rire peut vous rendre plus intelligent

Genre : génie en verbe

TOUT LE MONDE VEUT VIVRE

THÉÂTRE

De Hanokh Levin / Mise en scène Carole Lorang
et Mani Muller

Mer 26 janvier à 20h00

Jeu 27 janvier à 20h00

Théâtre Le Manège – Mons

Après une suite abracadabrante de quiproquos, le comte Pozna, poursuivi par les anges de la mort, n'a plus que quelques jours de sursis... Il part donc à la recherche d'une personne qui voudrait mourir à sa place. Mettant tous ses atouts en avant, il constate à ses dépens que «*tout le monde veut vivre*» ! En dernier recours, il tente de manipuler son épouse, Poznabella...

Carole Lorang, metteuse en scène et Mani Muller, dramaturge, prennent un plaisir fou à monter cette pièce inédite qui dépeint avec énergie et férocité les méfaits de la société contemporaine.

GUANTANAMOUK

CRÉATION/ THÉÂTRE

Nabil Ben Yadir

Mar 31 janvier à 20h00

Jeu 2 février à 20h00

Théâtre Le Manège – Mons



Salim, musulman pratiquant. Mehdi, musulman pragmatique. Mehdi a le cœur qui s'enflamme pour l'Amérique ; Salim préférerait voir le drapeau américain partir en fumée. Tout les sépare, sauf le lieu où ils sont conjointement détenus : Guantanamo, la prison qui aurait dû être fermée depuis longtemps.

Pour survivre, ils vont devoir se rapprocher et s'inventer un Nouveau Monde, donc aussi un hymne national, un gouvernement, des disciplines olympiques... Bienvenue à Guantanamo ! Avec cette production, Nabil Ben Yadir, réalisateur de l'excellent film bruxellois Les Barons, fait ses premiers pas dans le théâtre.

FÉVRIER 2012

PENSER LE FUTUR

THÉÂTRE/DANSE/LITTÉRATURE/MUSIQUE

Entre identité et altérité

Du vendredi 3 février au vendredi 10 février

Scène – Salle de spectacle – Salle des Arbalétriers

REGARDE-TOI COMME JE TE RESSEMBLE

INSTALLATION

Sylvie Pichrist

Du vendredi 3 février au vendredi 10 février

JOUTE CHOREGRAPHIQUE

PERFORMANCE

Emmanuelle Huynh et Akira Kasai

Vendredi 3 février à 20h00

FALL INTO THE SHOW

CRÉATION/THÉÂTRE

Spectacle sur la chute par Gwen Berrou

Lundi 6 février à 20h00

LA PAROLE DE L'« AUTRE »

LECTURE

Textes de Christine Avenir, Véronique Bergen, Céline Delbecq, Marie Henry, Caroline Lamarche, Antoine Pickels, Eugène Savitzkaya / Mise en voix et en espace par Barbara Bua

Mercredi 8 février à 19h00

ASTORIA 2021

CONCERT

Astoria plays Astor Piazzolla

Judi 9 février à 20h00

Théâtre Le Manège – Mons

L'ensemble Astoria a la particularité d'interpréter exclusivement l'œuvre du compositeur argentin Astor Piazzolla, adaptée et transcrite par l'accordéoniste Christophe Delporte.

KISS & CRY (NANODANSES)



THÉÂTRE/DANSE/ CINÉMA

Michèle Anne De Mey
et Jaco Van Dormael

Mardi 14 février
à 20h00

Vendredi 17 février
à 20h00

Théâtre Le Manège
– Mons

Spectacle inédit, Kiss & Cry (NanoDanses) confronte sur le plateau, cinéma, danse, texte, théâtre et bricolages de génie. Dans un décor fait de maisons

de poupée et de personnages miniatures, Jaco Van Dormael, Michèle Anne De Mey et leur équipe invitent le spectateur à assister à un spectacle chorégraphique tout à fait particulier dont les acteurs sont les mains des danseurs, à une véritable séance de cinéma ainsi qu'au making-of du film et ce, au même instant.

LE ROI LEAR



CRÉATION/THÉÂTRE

De William
Shakespeare /
Traduction :
Françoise Morvan
avec la collaboration
d'André Markowicz
Mise en scène :
Lorent Wanson

Du mardi 28 février au samedi 3 mars à 20h00
Dimanche 4 mars à 16h00

Théâtre Le Manège – Mons

Fable métaphysique de l'absurde, spectacle épique, mascarade aigre, drame familial corrosif ou pièce politique sur l'inanité du pouvoir ? Le Roi Lear est avant tout une pièce d'acteurs, de corps, de mots qui jouent et assèment ; une pièce vertigineuse, ludique et terrible, classique et moderne, immortelle.

MARS 2012

DU TREMPLIN À LA SCÈNE

DANSE HIP-HOP

Samedi 3 mars à 20h00

Site des Arbalestriers – Maison Folie – Mons

Fin 2009 a lieu la première étape du projet « Du Tremplin à la Scène » : dans quatre villes de la Communauté française, de jeunes danseurs sont sélectionnés pour

participer à une formation professionnelle aux danses hip-hop et aux techniques scéniques. Ces jeunes talents vous proposent à présent leurs créations.

MOVED IN TRANSLATION

MUSIQUE

Musiques Nouvelles String Quartet

Mercredi 7 mars à 20h00

Site des Arbalestriers – Maison Folie – Mons

Musiques Nouvelles String Quartet développe la musique de chambre au sein de Musiques Nouvelles, recherche de nouvelles compositions, explore et mêle les univers sonores pour un concert unique où cohabitent le grand répertoire et les chefs-d'œuvre de demain.

Entre le Japon de Hikaro Kiyama et les différents trains de Steve Reich, le quatuor sollicite aussi dans le cadre d'Ars Musica une création du jeune compositeur belge Gwenaël Grisi.

DEMBA ET LE FAISEUR DE RÊVES

CONTE MUSICAL/JEUNE PUBLIC

Compagnie Conte Note – D'après le conte « Demba et le faiseur de Rêves » de Anne Ferrier

Mer 14 mars à 10h00 / 14h00

Ancienne maison communale – Jemappes

INFOS ET RESERVATIONS

Tél. : 065 39 59 39
contact@lemanege-mons.be
www.lemanege.com



MONS DIVERTISSEMENT

ATTENTION : les spectacles suivants sont déplacés au Waux-hall pendant la réfection du théâtre.

20 DÉCEMBRE À 14H30

« La Croisière S'amuse » avec Annie Duparc en première partie. Suivie par un spectacle sur le thème de Noël avec Stanny Leroy – Sandra Giambra – Pino Jordan – Cathy Léna et les Autres Stars, sous la baguette de Claudy MAHIEU.

Distribution de « Cougnolles » par Monsieur Marc BARVAIS, Président du CPAS, en charge des Affaires Sociales.

22 JANVIER À 15H00

« De Vienne à la Belle Epoque » : Vous pourrez fredonner et chanter : Violettes Impériales, Valse de Vienne, Vie Parisienne, La Belle Héliène, My Fair Lady, Je t'ai donné mon cœur, Caroline, Dédé, Les Folles Années, Le Plus Beau Tango, etc.

Avec Carlo Di Angelo, Carole Klein, Arnaud Delmotte, Sandra Giambra, Claude Deschamps et Patrick Salmon.

12 FÉVRIER À 15H00

Hommage à Edith Piaf avec Maria D, accompagnée par l'orchestre de Claudy MAHIEU. La deuxième partie toujours en chansons : « Romantique avec Toi », avec en vedette Alain DELORME.

Billetterie du théâtre : 065 84 84 53 – Grand-Place à 7000 Mons du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Les places sont numérotées.

Les rendez-vous montois de l'ORCW

SALON GOTHIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE MONS

« Mons et Merveilles »

Musique de chambre par les musiciens de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, Augustin Dumay, violon et leurs invités :

Le vendredi 16 décembre à 19h30 : Ronald Van Spaendonck, clarinette, professeur au Conservatoire royal de Mons • **Le programme** : Félix MENDELSSOHN – Quintette pour cordes n°2 en si bémol majeur op.87, Johannes BRAHMS – Quintette pour clarinette et cordes en si mineur op.115

Le vendredi 3 février à 19h30 : Valentina Igoshina, piano (Russie) • **Le programme** : César FRANCK – Sonate pour violon et piano en la majeur, Johannes BRAHMS – Quintette pour piano et fa mineur op. 34

RÉSERVATIONS : Théâtre Royal de Mons : 065 39 59 39 – fax : 065 39 59 38 – tickets@lemanege-mons.be. Places non numérotées : 11 € / 8 € (Amis de l'ORCW et Abonnés du Manège) – 1,25 € (Article 27) – Gratuit pour les moins de 25 ans



AUDITORIUM ABEL DUBOIS (RTBF)

« Mons Découvertes »



Laissez-vous surprendre par une programmation originale !

Le dimanche 15 janvier à 11h00 (et non 16h00) :

concert apéritif au cours duquel les montois seront mis à l'honneur avec la participation d'Augustin Dumay.

Le lundi 5 mars à 20h00 où Michel Lysight, compositeur et chef d'orchestre belgo-canadien, dirigera ses œuvres dans le cadre d'Ars Musica, avec le saxophoniste Simon Diricq, premier lauréat du Concours international Adolphe Sax de Dinant 2010 et lauréat du Conservatoire royal de Mons.

RÉSERVATIONS : Théâtre Royal de Mons : 065 39 59 39 – fax : 065 39 59 38 – tickets@lemanege-mons.be. Places non numérotées : 11 € / 8 € (Amis de l'ORCW et Abonnés du Manège) – 1,25 € (Article 27) – Gratuit pour les moins de 25 ans

SALLE ALLARD L'OLIVIER DE QUAREGNON (Hôtel de Ville, Grand'Place à 7390 Quaregnon)

« Concert d'exception » prévu initialement au Théâtre Royal de Mons

Le mardi 10 janvier à 20h00, soyez les témoins privilégiés de la présence dans la région de Mons d'un duo d'artistes d'exception, la pianiste, Brigitte

Engerer et le violoniste, Augustin Dumay, accompagné de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie

RÉSERVATIONS : Théâtre Royal de Mons : 065 39 59 39 – fax : 065 39 59 38 – tickets@lemanege-mons.be. Places non numérotées : 15 € (abonnés Manège et Amis ORCW) – 20 € (tarif plein) – 1,25 € pour les articles 27 et gratuit pour les moins de 25 ans.



CONSERVATOIRE ROYAL DE MONS

Le « *Midi pédagogique* » du **jeudi 9 février de 12h10 à 13h00** sera consacré au piano. Les musiciens de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, placés sous la direction de Jean-François Chamberlan, accompagneront les jeunes pousses du Conservatoire royal de Mons. Venez nombreux les soutenir !

Accès gratuit. Infos : 065 84 70 44 – infos@orcw.be – www.orcw.be. Une coproduction du Conservatoire royal de Mons et de l'asbl « ORCW ».

Toutes les infos sur notre site : www.orcw.be

Enseignement artistique

CRM + ESAPV = Arts²

Le Conservatoire royal de Mons et l'École supérieure des arts plastiques et visuels de la Communauté française fusionnent pour devenir « Arts² », et créer un véritable pôle d'excellence au service des Arts et de leurs différentes pratiques et esthétiques.

La fusion entre les deux Ecoles supérieures des Arts « montoises », sous l'autorité du même Pouvoir organisateur – la Communauté française –, présente de nombreux atouts en termes de pédagogie, d'organisation et de rayonnement :

- Les deux écoles sont régies par **les mêmes textes réglementaires** ;
- Les deux institutions sont logées, en partie pour le Conservatoire, sur le même site : le « Carré des Arts ». Cette **proximité géographique** et

logistique constitue un élément non négligeable notamment en ce qui concerne la mobilité étudiante, les cours communs aux trois domaines organisés, les auditoriums en partage ;

- **L'appartenance des deux Ecoles supérieures des Arts à l'a.s.b.l. « Pôle hainuyer » d'enseignement supérieur** ce qui, à moyen et/ou long terme, devrait engendrer la création de nouveaux masters et de nouvelles habilitations ;
- **Le renforcement de l'axe Charleroi-Mons-Tournai**, grâce à des accords de collaboration avec, notamment, Charleroi-Danses ou le Centre de la Marionnette de Tournai ;
- Enfin, la fusion s'inscrit de façon pertinente dans la dynamique engendrée par **le projet « Mons, Capitale européenne de la Culture en 2015 »**.

Arts² a pour mission de former des artistes interprètes et créateurs dans les trois domaines qu'elle organise : celui des Arts plastiques et visuels et de l'espace, celui du Théâtre et des arts de la Parole et celui de la Musique. Elle se fixe aussi pour objectif d'offrir à ces artistes une formation pédagogique solide afin de garantir la transmission de ces disciplines. Cette formation se distingue par le respect de deux principes fondamentaux : d'une part, le « processus » de formation qui s'inscrit dans la lignée des maîtrises des connaissances par la continuité des études et qui engendre la maturation des acquis techniques, des savoirs intellectuels et des différents savoir-faire et savoir-être ; d'autre part, une pratique artistique dite « événementielle » servant d'ancrage au processus continu d'apprentissage par l'organisation ponctuelle de projets transversaux, en relation avec les acteurs culturels et en adéquation avec les pratiques pédagogiques.



Des ponts vers la Flandre !

Paul Otlet, l'un des fondateurs du Mundaneum, est au centre d'une thèse à l'Université de Gand. Cette étude amène une nouvelle compréhension de l'oeuvre du visionnaire, démontrant que l'utopie universaliste d'Otlet était fondée sur une imagination organisationnelle extraordinaire.

Appelé «Le Google de papier», on connaît le Mundaneum à travers les expositions temporaires et les multiples conférences-débats qu'il propose au coeur de la ville. Le Mundaneum est avant tout un centre d'archives placé sous la tutelle de la Fédération Wallonie Bruxelles, et à ce titre il poursuit des missions spécifiques dont la valorisation d'un patrimoine unique au monde.

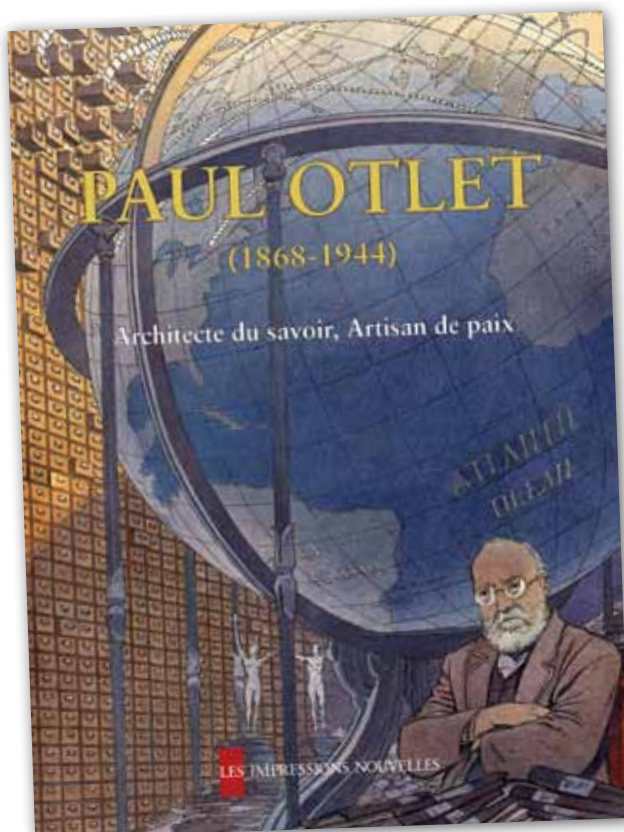
« Dans la vie d'un centre d'archives comme le Mundaneum, la valorisation des archives est un pan crucial de nos activités » explique Stéphanie Manfroid, responsable des archives. « Elle se traduit par les inventaires, les visites guidées, l'organisation d'expositions et d'activités pédagogiques. Dans cette dynamique, tous les efforts pour conserver et préserver le patrimoine sont encouragés. Le dialogue qui se noue avec différents types d'utilisateurs (de l'élève au chercheur en passant par les enseignants) est riche et se traduit par exemple, par l'approche de la réalité démocratique du 19^{ème} siècle, la découverte du Répertoire Bibliographique Universel comme outil de communication ou le support original comme l'affiche ».

2012 sera d'ailleurs pour le Mundaneum l'année de l'inauguration d'un grand projet de scénographie interactive, où les archives entreront virtuellement au musée pour raconter la fabuleuse histoire du Mundaneum et de ses fondateurs! Plus d'infos à ce sujet dans votre prochain Mons Mag...

Penseur de la révolution numérique

Paul Otlet (1868-1944) et Henri La Fontaine (1854-1943), Prix Nobel de la Paix en 1913 fédèrent une importante communauté scientifique internationale autour de leurs archives, témoins de leur fabuleux projet humaniste. Pour preuve, le premier biographe de Paul Otlet, Boyd Rayward, nous vient d'Australie (The universe of information. The work of Paul Otlet for Documentation and international organisation, Moscou, FID, 1974)!

En novembre dernier, c'est Wouter Van Acker, chercheur au sein du département d'architecture de l'Université de Gand, qui a présenté sa thèse consacrée à celui que l'on situe aujourd'hui comme l'un des penseurs de la révolution numérique : Paul Otlet. Intitulée « Universalism as Utopia, A Historical study of the Schemes and Schemas of Paul Otlet », ce travail a mobilisé une recherche longue de 5 années au cours desquelles le Gantois a parcouru tous les dessins, schémas et esquisses produits par Paul Otlet entre 1910 et 1944. Sur les 6 kms courant d'archives conservées au Mundaneum, les papiers personnels d'Otlet sont riches de plus de mille boîtes d'archives. Cette étude amène aujourd'hui une nouvelle compréhension de l'oeuvre du visionnaire, démontrant que l'utopie universaliste d'Otlet était fondée sur une imagination organisationnelle extraordinaire...



*Ingénieur-architecte, attaché au département d'architecture de la Faculté d'ingénierie de l'université de Gand, **Wouter Van Acker** connaît bien l'oeuvre de Paul Otlet pour lui avoir consacré préalablement de nombreux articles, dont « La remédiation de la connaissance encyclopédique » dans l'ouvrage « Paul Otlet, architecte du savoir, artisan de paix » paru en 2010 aux Impressions nouvelles (en vente au Mundaneum au prix de 10 €).*

Appel aux bénévoles !

Le Mundaneum lance un appel aux bénévoles désireux de contribuer, au sein de l'équipe, aux inventaires de l'une des sections des archives : « le Musée international de la presse ». Intéressé(e) ? Plus d'infos auprès de raphaelle.comille@mundaneum.be

www.mundaneum.be



mundaneum



Expo de prestige au BAM

Van Gogh au Borinage, naissance d'un artiste

Vincent Van Gogh est né en 1853 à Groot-Zundert (Pays-Bas). Mais l'artiste, lui, est né en août 1880, à... Cuesmes. Une exposition de prestige retracera cette période et les grands thèmes qui perdureront dans l'œuvre du peintre. Il s'agit du premier grand événement annoncé de la future programmation de Mons 2015.

Vincent van Gogh avait derrière lui une carrière peu brillante lorsqu'il est venu s'établir dans le bassin minier du Borinage, où il séjournera jusqu'en octobre 1880. Le jeune Vincent arrive à Pâturages au début de l'hiver 1878. Il a 25 ans. Premiers contacts avec ces mineurs qui gagnent 2,52 francs... par jour. Il part pour Wasmes, dès le mois de janvier, pour occuper un poste d'évangéliste (à l'instar de son père). Il s'installe d'abord chez Jean-Baptiste Denis, rue de Petit Wasmes. C'est une maison coquette, se distinguant des autres. Vincent voulant partager la vie des mineurs, il la trouve trop luxueuse. Du coup, il loue une cabane. Il se livre tout entier à sa charge d'évangéliste, multipliant les visites, sacrifiant peu à peu son indemnité, ses vêtements, sa nourriture et tout son temps aux mineurs et à leurs familles. Il devient «mineur parmi les mineurs».

Il descend dans la fosse. A 700 mètres de fond, il voit les travailleurs couchés dans les galeries, les enfants, les chevaux, le danger permanent. Il sauve un mineur lors d'un coup de grisou, mais est désavoué en 1879 (il perd en fait sa paie de 50 francs par mois) par l'Union des Eglises protestantes de Belgique (à qui sa fonction de «prêtre-ouvrier» ne plaît pas). C'est une décision injuste et humiliante pour lui.

Choqué, le jeune homme quitte Wasmes et va s'installer à Cuesmes, en août 1879, chez le pasteur Francq, qui loge dans l'annexe d'une maison occupée par un mineur et sa famille, les Decrucq. Il y restera jusqu'à octobre 1880. De là, il explique à son frère Théo à quel point il est désorienté.

Menant une vie d'errance, de souffrances et de privations, Van Gogh réfléchit sur le but à donner à sa vie. Il s'exerce au dessin en s'inspirant de la vie des mineurs. Il comprend alors ce qu'il est venu chercher parmi eux : *« J'ai senti mon énergie revenir, et je me suis dit: quoi qu'il en soit, j'en remonterai encore, je reprendrai mon crayon que j'ai délaissé dans mon grand découragement et je me remettrai au dessin, et dès lors à ce qui me semble, tout a changé pour moi »*. Le peintre est né!

Le Borinage constitue ainsi le lieu de naissance de l'artiste Vincent van Gogh. Il a découvert en lui un besoin d'exprimer quelque chose vis-à-vis de l'humanité, qui l'identifierait également en tant qu'artiste. Sa prédilection pour des thèmes extraits des réalités

de la vie quotidienne des paysans et des ouvriers y a puisé sa source, et des réminiscences du Borinage (mineurs, tisserands, logis modestes symbolisant leurs occupants) se retrouvent dans ses œuvres postérieures.

L'exposition, sous la férule du commissaire **Sjraar van Heugten** (véritable expert mondial de Van Gogh), prêter attention à ces aspects, en faisant se côtoyer des œuvres couvrant toute la carrière de Van Gogh. C'est ce qui rendra cette exposition unique parmi toutes les expos déjà consacrées à l'artiste. « Bizarrement, rien n'a encore été fait sur cette période du point de vue scientifique » explique le commissaire.

Des documents explicatifs seront également présentés, ainsi que des pièces historiques se rapportant au Borinage, des lettres, des manuels utilisés par Van Gogh et des illustrations qu'il avait rassemblées. Dans la dernière partie de l'exposition, l'attention sera attirée sur la renommée acquise par Van Gogh en Belgique à ses débuts.

De son vivant, l'artiste avait en effet gagné l'estime du groupe belge d'artistes dénommé « Les Vingt », avec qui il a exposé début 1890. L'œuvre de Vincent van Gogh a été source d'inspiration pour l'expressionnisme occidental du début du vingtième siècle, et a également marqué en Belgique des artistes comme ceux de l'école de Laethem. L'exposition comprendra entre 50 et 60 œuvres de Van Gogh et sera présentée au BAM.



The Bearers of the Burden (détail), Vincent van Gogh, 1881 © Kröller-Müller Museum (Droits réservés)

« Les Bêcheurs »

Van Gogh se consacre à son art. Eperdument. Il dessine des travailleurs de la mine mais aussi des paysans. Vincent voue une véritable admiration à Jean-François Millet (perceptible dans «l'Angélu») et il s'en inspire très largement pour ses « **bêcheurs** », l'une des premières oeuvres recensées du célèbre peintre. En 1979, la Ville de Mons acquiert ce dessin au fusain auprès de Christie's à Londres, pour la somme de 40.000 euros.

Les Bêcheurs de Millet ont inspiré... les Bêcheurs de Van Gogh



Les Bêcheurs - V. van Gogh ©Ville de Mons

Précieuses lettres

On sait toute l'importance de la correspondance de Van Gogh, dans sa vie d'abord, dans la connaissance de l'artiste qu'elles nous apportent ensuite. Des lettres décisives sur la vocation de Van Gogh ont été écrites à Wasmes et à Cuesmes.

Cuesmes, 24 septembre 1880 (dernière lettre de Cuesmes)

Cher Théo,

(...)

Je ne saurais te dire combien je me sens heureux d'avoir repris le dessin. Déjà depuis longtemps cela me préoccupait mais je considérais toujours la chose comme impossible & au-dessus de ma portée. Mais maintenant tout en sentant & ma faiblesse & ma dépendance pénible de bien des choses, j'ai retrouvé mon calme d'esprit & l'énergie me revient de jour en jour.

(...)

Une maison à Cuesmes,



© MF Plissart

Appel à documents !

Ou « à la recherche de la 4^e photo de Van Gogh »

Le projet est de grande ampleur. Il ressort d'une coopération entre le musée Van Gogh (d'Amsterdam), le musée Kröller-Müller (d'Otterlo), la Ville de Mons et ses équipes d'experts ainsi que l'Université Libre de Bruxelles, et d'autres coopérations sont recherchées avec des chercheurs indépendants.

Cette recherche sera aussi l'occasion d'associer concrètement la population de Mons et du Borinage à ce projet. Des documents précieux sur la vie sociale et économique à la fin du XIX^{ème} siècle, des archives du charbonnage Marcasse, des articles de presse sur le passage de Van Gogh à Mons, des photographies de son environnement de vie peuvent sûrement être retrouvés. Et pourquoi pas, in fine, la quatrième photographie de Vincent van Gogh lui-même ? Seules trois photographies de l'artiste ont pour l'heure été authentifiées...

Et puis, cette recherche se penchera aussi sur la connaissance voire la reconnaissance dont Van Gogh bénéficia en Belgique et plus spécifiquement dans la région de Mons après sa mort.

On sait par exemple que des toiles de Van Gogh ont été exposées au Salon du Bon Vouloir en 1914. Comment y sont-elles arrivées, qui a fait les démarches, en reste-t-il des traces, qu'en a pensé la critique de l'époque ?

Autant de sujets passionnants dont le traitement apportera à l'exposition son ancrage régional et national mais surtout un caractère de découverte exceptionnel.

une autre à Wasmes



© Denis Scoubeau

Van Gogh a vécu son séjour à Mons et en Borinage pour moitié dans une maison de Wasmes, pour l'autre dans une maison de Cuesmes. Cette dernière est bien connue déjà depuis la restauration magnifique du site et des infrastructures réalisés par la Ville de Mons en 2007.

Celle de Wasmes est malheureusement pour l'instant en très mauvais état. Nous espérons cependant pouvoir vous annoncer bientôt que grâce aux autorités communales ainsi qu'à de généreux donateurs, une solution est en voie d'être trouvée afin de la restaurer définitivement

C'est ainsi deux étapes déterminantes du passage de Van Gogh en Belgique qui trouveront leur place sur *Les routes de Van Gogh*, un projet de communication européen initié par la Fondation Van Gogh d'Amsterdam.

MONS S'EMBEILLIT

Le point sur les principaux travaux



Comme vous le savez, la Ville de Mons a entamé cet été une importante rénovation de deux axes importants: l'axe de la Gare et la Rue de Nimy. Ces travaux sont financés à 90% par les Fonds européens (FEDER), la Wallonie dans le cadre de la programmation 2007-2013 Convergence et à 10% par la Ville de Mons et visent à renouveler l'égouttage, la voirie, le pavage et la mise en lumière de ces axes commerçants.

Où en sommes-nous ?

► Pour la rue de Nimy :

La phase 1, à savoir l'égouttage entre le Palais de justice et la rue des Fossés est terminée. Le chantier de création d'un tunnel face au palais de justice se clôturera lui aussi prochainement. Il restera donc une phase de travaux à cet endroit qui s'étendra jusque fin janvier.

Dans le bas de la Rue de Nimy, des difficultés techniques ont été rencontrées mais la phase concernée, soit jusque **la rue des Marcottes**, sera terminée pour le 19 décembre, sous réserve d'intempéries. Nous commencerons ensuite le segment qui relie **le carrefour de la rue des Marcottes à la rue Verte** (carrefour non compris).



Le début est prévu le 9 janvier et la fin le 24 avril 2012. Le segment entre **la rue des Fossés et la rue Neuve** sera quant à lui entamé le 15 mars pour se terminer le 24 avril. Il restera enfin à clôturer les travaux par le carrefour de la rue Verte jusqu'au Palais de justice, et ce 16 avril au 31 mai 2012.

► Pour l'axe de la gare :

Nous sommes actuellement en travaux dans **les rues de Cantimpret et de Masquelier**. Des difficultés techniques nous imposent d'allonger la durée de cette phase initialement prévue et de prévoir la fin de celle-ci pour fin janvier 2012.

Ensuite, ce sera le tour de **la rue Rogier**, du 3 février au 10 mars 2012, puis de **la rue Léopold et de la Place Louise**, du 11 mars à fin mai 2012.



La suite des travaux, à savoir la rue de la Petite Guirlande et des Capucins sera quant à elle réalisée à la rentrée 2012.

Et les déviations dans tout ça ?

Pour la rue de Nimy, l'itinéraire de déviation est en test depuis le début des travaux. La signalisation de déviation a été clarifiée pour permettre aux automobilistes qui le souhaitent d'accéder aux segments accessibles de la rue de Nimy. Une zone dépose minute a également été créée face à l'école Rossignol afin de désengorger la circulation.

Pour l'axe de la gare, les travaux actuels ne demandent que très peu de modifications de circulation. Notons par exemple **la rue Buisseret à double sens** qui permet de rejoindre plus rapidement le Boulevard.

A partir de fin janvier, quand la rue Rogier sera entamée, les automobilistes seront invités à suivre l'itinéraire bis élaboré par la police administrative, à savoir Rue de la Houssière, Rue Fetis, Rue des 5 visages, Rue des Sœurs grises.

Les stewards, au quotidien sur le terrain

Quatre stewards ont été exclusivement aux axes en travaux. Ceux-ci effectuent un **travail de médiation**, tiennent un **journal de bord quotidien des informations de terrain** et effectuent le **relais auprès des différents services** pour apporter des solutions rapides aux situations rencontrées : problème de livraison, d'accessibilité au commerce, ... Ils jouent donc un rôle essentiel dans l'accompagnement du bon déroulement des travaux.



Pour rappel, suivez les informations relatives aux travaux sur le site de la Ville de Mons : www.mons.be ou au numéro vert 0800 92329.



NOUVELLES TECHNOLOGIES / MONS 2015

TEST WIFI SUR LA GRAND-PLACE

Du 15 décembre 2011 au 31 mars 2012, la Grand-Place de Mons sera couverte par un réseau WIFI répondant au doux nom de HOTCITY. Concrètement, à partir de votre smartphone, tablet PC ou ordinateur portable, vous aurez accès à un portail d'actualités et de services spécifiques, et bien entendu à tout le réseau Internet. Cette période de test confrontera les partenaires de l'infrastructure avec les utilisateurs. N'hésitez donc pas à donner votre avis sur ce service.

Concrètement, une fois connecté, ce réseau wifi vous donnera automatiquement accès à un portail spécifique (en test également) reprenant un agenda et des actualités de la vie montoise. Il permettra également de rejoindre directement les sites partenaires (Ville de Mons, Fondation Mons 2015, Mundaneum, EuroGreenIT...), et proposera, notamment, une étonnante visite virtuelle de l'Hôtel de Ville.

INTERNET GRATUIT !

Un nombre limité d'utilisateurs pourront se connecter gratuitement à internet. Pour faire partie de ces « privilégiés », il suffira de passer dès que vous pouvez à l'Office du Tourisme (sur la Grand-Place), de donner vos coordonnées, d'adhérer à une charte d'utilisation et de s'engager à donner un retour sur l'expérience. En contrepartie, un mot de passe d'accès à Internet, valable pendant toute la période du test, vous sera délivré.

L'environnement wifi sera également utilisé par les étudiants du réseau international EDUROAM, bien connu des étudiants des hautes écoles. Enfin, ce test initiera des accords de collaboration avec les opérateurs télécoms classiques comme cela se fait aujourd'hui à Luxembourg.

L'EXEMPLE HOTCITY À LUXEMBOURG

Initié par la Ville de Luxembourg en 2007, HOTCITY est le nom du réseau WiFi utilisable par les résidents et les visiteurs de Luxembourg. Il permet d'accéder à Internet ainsi qu'à certains services web propres aux communes, via un portail avec des informations spécifiques sur le commerce, la culture, le tourisme et les services de la Ville.

HOTCITY permet non seulement à ces « nomades » de l'Internet de surfer alors qu'ils sont en déplacement, de lire leurs courriers électroniques ou de communiquer avec leurs amis. Mais aussi, les utilisateurs peuvent consulter des cartes de restaurant et les agendas des événements culturels, visiter le patrimoine touristique, entrer en contact avec les administrations et effectuer des transactions en ligne. HOTCITY est également intéressant pour l'économie locale qui, grâce à ce portail, dispose d'un canal de communication supplémentaire

afin de promouvoir ses offres et entrer directement en contact avec les clients. Finalement, HOTCITY permet aussi à l'administration communale de travailler de manière mobile et donc d'accroître son efficacité au service des citoyens. Vous l'aurez compris, à terme le projet montois tend vers ce type de services.

LES PARTENAIRES DU TEST

HOTCITY s.a., fort de son expérience luxembourgeoise, est évidemment le premier partenaire du test. IBM et CISCO via l'association EurogreenIT ont proposé de prêter le matériel et les compétences, dans une optique également environnementale (réduction des émissions de CO₂, efficacité des infrastructures...). Quant à l'asbl montoise Mémoire de Patrimoines, elle met à disposition les modèles numériques de l'Hôtel de Ville et d'autres images 3D ou vues panoramiques.

F.L.





Nos jeunes conseillers se démènent



Leurs préoccupations se portent sur l'état des parcs, les activités jeunes, la détérioration de lieux publics, les pistes cyclables, la sécurité, la propreté, Mons 2015 et les tarifs jeunes. Grâce au concours des écoles secondaires (Athénée Jean d'Avesnes, Collège Marguerite Bervoets et Athénée Royal de Mons) et des esprits jeunes de notre cité, le recrutement a rencontré un succès revigorant.

Soyez bien attentifs car des aventures citoyennes énergiques se profilent pour la nouvelle mouture du CCJM ...

AU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les petits conseillers en culottes courtes s'investissent entièrement pour la coopération Nord-Sud : après une rencontre avec Sébastien Brûlez et Fabienne Malaise (CNCD opération 11.11.11 – Annoncer la couleur), les mandataires ont expérimenté une journée de formation sur les lieux de l'asbl Village du Monde (voir la photo) : là, ils ont compris que les producteurs agriculteurs du Sud et du Nord rencontrent les mêmes problèmes économiques.

Leur attention s'est également portée sur les droits des enfants lors d'une sensibilisation aux outils de prévention de Child Focus (samedi 19.11).

Dans les prochains rendez-vous du CCE, les élus des enfants de Mons espèrent réaliser leur projet de soutien Nord-Sud + Nord-Nord.

AU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES MONTOIS

Les nouveaux jeunes conseillers apportent un nouveau souffle au CCJM. Plus de 30 jeunes candidatures sont parvenues au Service Jeunesse.

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Les 6 portes de la ville reproduites

Comme vous le savez, l'Echevinat de l'Education de la Ville de Mons s'est particulièrement impliqué dans le cadre de Mons 2015, notamment par la création depuis 2009 d'un comité inter-réseaux Mons 2015 chargé en collaboration avec le Service Education de la Ville, de mettre sur pied une série d'activités.

Cette année, les écoles ont reproduit en ville les 6 portes historiques de l'ancienne Ville de Mons : porte du rivage, porte des guérites, porte de Bertaimont, porte de Nimy, porte d'Havré et porte du Parc.

Un Rallye familial découverte permettra aux équipes participant de décrocher et ramener à la salle des sacquiaux de l'Hôtel de Ville, les 6 clés de la Ville.

La reproduction sur bâches des 6 portes d'entrées de la Ville de Mons a été effectuée par les élèves de 5^{ème} primaire qui bénéficieront comme les années précédentes, de la collaboration de l'artiste Stéfano CONSOLE.



VIE POLITIQUE

Débat : Les caméras de surveillance

Chaque trimestre, un sujet, choisi par les groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal montois, est désormais traité dans le Mons Mag. L'objectif est d'ouvrir la discussion et de faire écho du débat d'idées, fussent-elles contradictoires.

Thème numéro 3, choisi par le groupe MR: les caméras de surveillance.

L'intro

A Mons, l'installation de caméras de surveillance fait débat. Un groupe de travail pluraliste a d'ailleurs été constitué sur le sujet au Conseil communal. Serait-ce opportun d'installer un tel dispositif dans notre cité ? Les études scientifiques et les expériences d'autres villes en la matière sont-elles probantes ? Voici les avis des quatre groupes politiques démocratiques du Conseil communal montois.



Les points de vue



LA SÉCURITÉ À MONS : UN DROIT FONDAMENTAL !

La violence est de plus en plus forte, des braquages en tout genre illustrent nos journaux ces derniers temps. Les problèmes dans nos centres urbains sont de tous types : propreté, mendiants avec des chiens agressifs, vente de drogue, agressions verbales, etc.

La liberté d'aller et venir, de posséder un logement en toute tranquillité, d'élever une famille, d'ouvrir un commerce, sont impossibles si elles ne peuvent s'effectuer en toute sécurité. **Ces libertés sont totalement entravées et peuvent tourner au cauchemar lorsqu'il subsiste des « zones de non droit »** que tentent de créer les fauteurs de troubles, dans

certains de nos quartiers des 19 communes de notre Ville.

Renforcer la sécurité, c'est davantage un état d'esprit, une vigilance sur plusieurs fronts : veiller à la protection, miser sur la prévention, assurer la répression juste et efficace ...

C'est la raison pour laquelle le MR montois propose l'installation de caméras de « vidéo-surveillance », dans les endroits à risques. Il va de soi que cette initiative, à visées préventive et répressive, doit veiller au strict respect de la vie privée.

De même, le MR de Mons souhaite encourager, grâce notamment aux mesures fiscales du Ministre des Finances, Didier Reynders, l'installation de systèmes de « Télé-police »

chez les commerçants montois. Ce dispositif permet au commerçant agressé d'alerter les services de police très facilement.

Une grande frustration

En négociation avec notre partenaire communal, nous avons réussi à inscrire l'utilisation des moyens technologiques modernes, et notamment des caméras, dans l'accord de législature, en 2006. Aujourd'hui, en fin de législature, il faut bien reconnaître que nous aurions pu mieux faire.

Certes, une commission a été mise en place, mais le processus est encore long. Même si les acteurs de terrains, policiers et magistrats, sont favorables à une utilisation intense de ce moyen, qui a fait ses preuves chez nos voisins.

PAS OPPOSÉ QUAND C'EST INDISPENSABLE

L'amélioration de la sûreté publique est importante et nécessite un travail d'analyse et de mise en débat sur les plans politique, scientifique et citoyen.

Il faut travailler sur les causes de la délinquance notamment par des projets qui favorisent le lien social et l'épanouissement dans les quartiers. **C'est avant tout par le vecteur du lien social que la sécurité s'améliore.**

Ecolo demande que l'on augmente les effectifs policiers pendant la nuit et l'on améliore le recrutement et la formation des policiers.

L'efficacité des caméras dans la lutte contre la délinquance n'est pas prouvée. La ville de Londres, qui avait investi des millions d'euros dans leur installation, en désinstalle une grande partie !

Les caméras causent 5 problèmes majeurs :

- le déplacement de la délinquance;
- l'augmentation de la violence des actes commis devant les caméras;
- la souffrance psychologique causée par le sentiment d'être surveillé ;
- la violation du droit à la vie privée ;
- une dépense colossale d'argent public (de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers d'euros pour couvrir le centre-ville).

Ecolo soutiendra l'installation de caméras quand celles-ci sont indispensables, avec les précautions suivantes:

1. La mise en place d'une commission sur la sécurité qui serait composée:
 - d'experts scientifiques
 - de la police et du parquet
 - de représentants politiques
 - de citoyens.
2. Chaque projet d'installation de caméras doit répondre à des objectifs et être soumis à des critères d'évaluation pré-établis;
3. L'usage exclusif de caméras répondant à la technologie actuelle: permettant de ne filmer que lorsqu'un mouvement suspect est détecté, et surtout brouiller l'identité des personnes étrangères à la scène présumée délictueuse;
4. Dans le cadre d'un budget fermé qui privilégiera toujours l'engagement de personnes quand elles peuvent remplacer les caméras de surveillance.

Plus d'infos sur www.mons.ecolo.be

PRIORITÉ À L'INTÉGRITÉ HUMAINE

Le groupe PS considère que l'intégrité humaine est une priorité. La sécurité des personnes et des biens doit être garantie. L'autorité communale, via les zones de **police locale, a un rôle majeur à jouer**. C'est pourquoi nous sommes soucieux de solliciter auprès de la police locale que des moyens soient mis en œuvre pour garantir la qualité de vie dans tous les quartiers.

La question d'avoir recours à des caméras de surveillance dans ce cadre a été maintes fois posée. Nous considérons que celles-ci ne peuvent avoir un intérêt que si elles permettent effectivement la réduction des actes d'agression à l'égard des citoyens et de leurs biens.

Aujourd'hui, **peu de données objectives sont à disposition** quant à la réelle efficacité des caméras utilisées dans les communes avoisinantes, voire même dans le pays.

La littérature internationale tend à démontrer que l'utilité est avérée dans des cas spécifiques et des méthodes de suivi contrôlées.

Par exemple, il est indispensable que les images soient visionnées en temps réel (en direct) de façon à permettre une réaction simultanée de la police quand un acte est constaté. Il faudrait aussi que le système soit mobile de façon à être installé là où une recrudescence d'actes violents pourrait se poser. Il est aussi une priorité que la vie privée du citoyen lambda ne soit pas violée car la liberté individuelle qui ne porte pas atteinte à autrui doit être sauvegardée.

Groupe de travail

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que le recours aux caméras représente un coût important. Et que l'on peut s'interroger quant à l'opportunité d'investir un tel budget dans des moyens matériels plutôt qu'humains.

C'est pourquoi, soucieux d'examiner plus en détails l'opportunité d'avoir recours à un tel système, le groupe PS a proposé au Conseil communal la mise en place d'un groupe de travail composé d'experts, de policiers et d'un représentant de chaque parti politique.

Le groupe de travail remettra ses conclusions d'ici peu.

Il est dans les intentions du groupe PS de tenir compte des recommandations qui seront formulées par le groupe de travail. Et le cas échéant, de mettre en œuvre, là où l'expérience le montrera utile, la pose de caméras.

FRACTURE NUMÉRIQUE AVEC LE BORINAGE

OU le syndrome du Monstre du Loch Ness, tout le monde en parle mais on ne le voit jamais.

Tous les jours les citoyens montois sont scandalisés par un nombre croissant d'incivilités restées impunies. Rien que dans le centre de la ville de Mons, près de 45 % des incivilités et actes de vandalisme ont lieu de jour, comme de nuit.

Notre Ville a près de douze ans de retard par rapport aux autres communes du Borinage et des Hauts-Pays. La Police Boraine dispose déjà de près de 42 caméras disposées aux endroits stratégiques des entités de Colfontaine, Frameries, Quaregnon, Boussu et Saint-Ghislain.

Le 9 mai 2011, la Commissaire responsable du service intervention et de la gestion des caméras déclarait : « *Dès l'année 2000, on s'est rendu compte de l'efficacité des caméras et progressivement le réseau s'est étoffé. Nous disposons d'un bel outil de couverture de la vie quotidienne mais, soyons honnêtes, si on pouvait en avoir deux cent en plus ce ne serait pas un luxe* ».

La police boraine est convaincue de l'utilité et de l'efficacité des caméras utilisées depuis près de dix années.

La révolution numérique est passée à Quaregnon depuis plus de onze ans, mais à **Mons la révolution numérique se fait attendre** malgré les beaux discours prometteurs depuis décembre 2006...

A Quiévrain, le Bourgmestre Daniel DORSIMONT vient d'installer dix sept points de surveillance privilégiés. Le vendredi 17 juin dernier, le maire socialiste déclarait dans le journal « La Province » : « *Nous avons eu l'occasion d'assister à une démonstration de ces nouvelles caméras. Le résultat est, en termes de qualité d'images, impressionnant et d'une précision telle que l'identification des personnes surveillées ou des voitures suspectes en posera guère de problèmes.* »

L'utilisation de ces images est strictement réglementée, pas question de porter atteinte à la vie privée ou aux couples... en quête d'intimité...

Bref, une véritable « fracture numérique » s'accroît entre les communes du Borinage, de Quiévrain et des Hauts-Pays et le territoire de la Ville de Mons. Nous restons prisonniers de nos fortifications intellectuelles, enchâssés dans des concepts abstraits, des dogmes... pour refuser toute caméra.

Les Borains, une fois de plus, ont dix ans d'avance sur les montois !



/ **Géothermie au nouveau quartier de la gare !** Économies d'énergie à long « therme »

En novembre dernier à Mons, la Wallonie a annoncé sa décision d'allouer un subside de trois millions d'euros à l'IDEA, l'intercommunale de développement économique et d'aménagement du territoire de la région de Mons-Borinage-centre, pour forer un nouveau puits de géothermie profonde. L'enjeu : chauffer le nouveau quartier de la gare à l'aide d'une nappe d'eau chaude située à 2500 mètres sous terre.



Cette annonce s'est déroulée en présence de notre Bourgmestre Elio Di Rupo et du Ministre wallon du Développement durable et de la Fonction publique en charge de l'Énergie, M. Jean-Marc Nollet.

Ce nouveau projet de géothermie à Mons est une opportunité exceptionnelle pour la Ville : cette technique novatrice va permettre d'équiper l'ensemble des nouveaux bâtiments prévus dans le « Master plan » de la nouvelle gare-passe-elle de Mons (sur le terrain situé entre la gare actuelle et le Lotto Mons Expo).

Ainsi, les projets de la nouvelle gare, d'Hôtel, ainsi que les immeubles de bureaux et de logements (qui seront développés par la SNCB) et de Centre de Congrès (qui sera développé par la Ville de Mons, grâce au financement de l'Union européenne, de la Région wallonne et de la Ville de Mons) pourront être adaptés dès l'origine pour le chauffage géothermique.





La ressource géothermique

Depuis 1985, l'IDEA valorise, au travers de l'exploitation de deux puits situés à Saint-Ghislain et à Baudour, les ressources en eau géothermique du bassin de la Haine. En effet, le forage de Saint-Ghislain de 1972 à 1976 par le Service géologique de Belgique a permis d'identifier une nappe d'eau chaude à la profondeur d'environ 2000 m.

Cela se traduit par une économie de plus de 2 millions de litres de mazout, soit l'équivalent de la consommation de 1.000 ménages ainsi que l'économie de CO₂ de près de 5.500 tonnes par an.

La Ville de Mons est située à l'aplomb de la nappe, dans une situation privilégiée pour une alimentation en eau chaude géothermique.

L'exploitation de la géothermie nécessite le creusement de puits profond de type pétrolier. Un puits creusé à 2000 m produirait un débit de 200 m³/h d'eau à une température de 70° C.

Globalement, un puits géothermique peut délivrer une puissance de chauffage d'environ 6 MW.

Utilisé pour le chauffage, ce niveau de température requiert d'adapter les bâtiments à cette source de chaleur (chauffage à moyenne température). Dans ce cadre, les nouveaux bâtiments du quartier de la gare pourront y être directement adaptés.

La mise en œuvre du projet sera donc assurée par l'IDEA, notamment grâce à l'expertise d'hydrogéologues de l'Université de Mons et reposera sur deux étapes clés :

- la réalisation de l'étude géologique locale et de campagnes de prospection géophysique afin d'opérer la sélection du site optimal de forage: fin 2011 – début 2012 ;
- la réalisation du forage à environ 2.500 m de profondeur, la construction de la centrale géothermique et le raccordement au réseau de chaleur des différents bâtiments concernés : 2012–2013.

Les Grands Prés, « nouvelle ville » en plein développement

Depuis quelques années, les Grands Prés se développent de manière extrêmement positive : le Lotto Mons Expo ; le centre commercial, plus de soixante entreprises notamment spécialisées dans les technologies digitales (Digital Innovation Valley) dans le parc scientifique Initialis. Savez-vous que le parc est aujourd'hui saturé et va s'étendre du côté de la «Vieille Haine» (de l'autre côté de l'autoroute) ? ; le Grand Large avec la Capitainerie, le club house, le centre de médecine sportive, la nouvelle piscine, etc.

On le voit, il est absolument nécessaire de relier cette nouvelle ville au centre historique : c'est l'un des objectifs de la gare-passerelle de Santiago Calatrava !

Mons, une Ville écologique

La Ville de Mons mène actuellement des chantiers importants dans le cadre de son développement multipolaire. Consciente de l'empreinte écologique qui en découle, elle s'engage à mener ses chantiers de la façon la plus écologique possible.

Pour la gare, la volonté de la Ville est de faire de la gare-passerelle une infrastructure écologique avec l'utilisation de matériaux tels que le bois; recyclage de l'eau de pluie, etc.

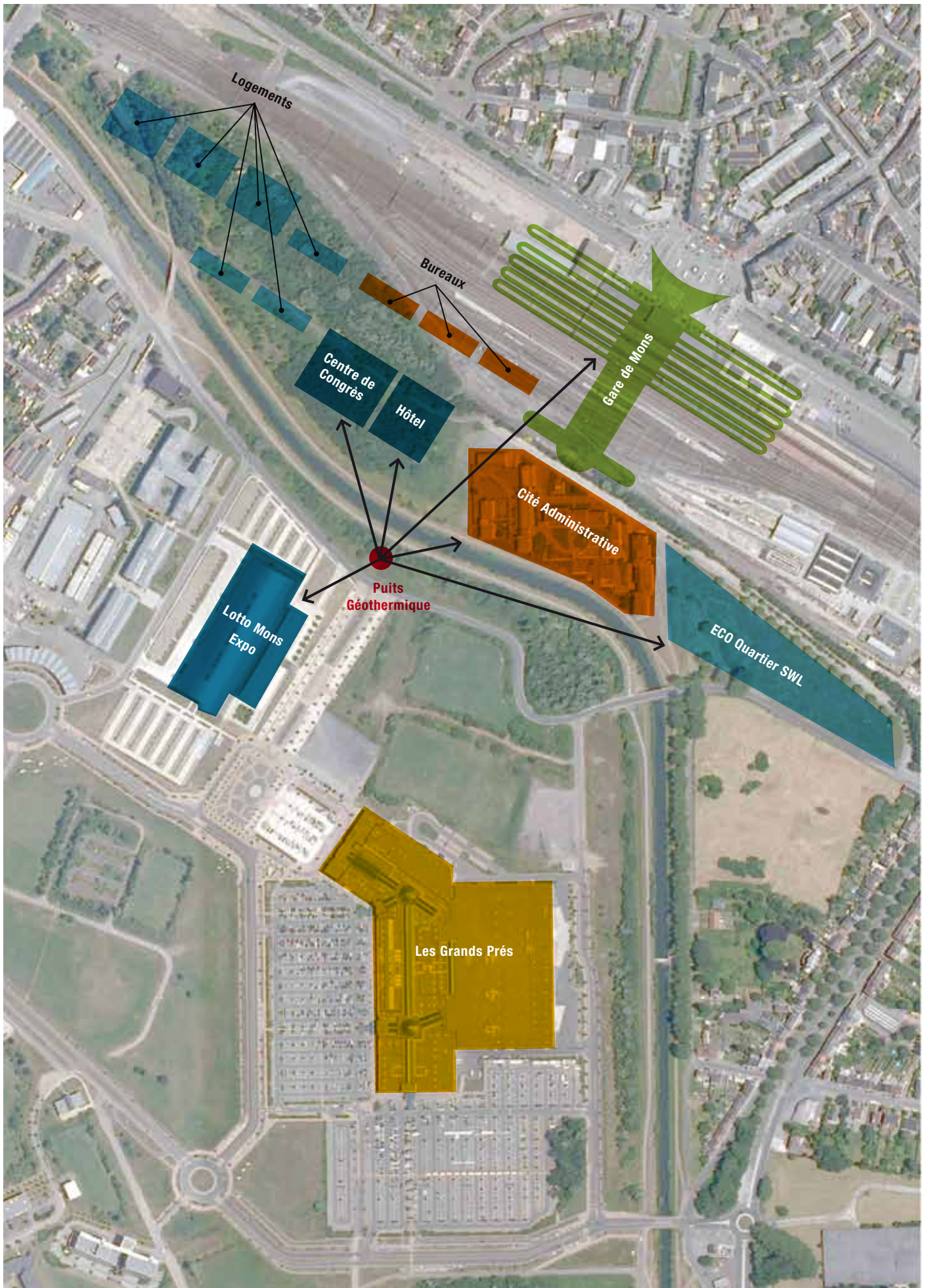
Plus encore, la gare-passerelle sera une gare multimodale et sera accessible pour tous les voyageurs, qu'ils rejoignent la gare en voiture, en taxi, en bus, en vélo ou qu'ils soient piétons.

S'il fallait pointer encore quelques exemples, citons la piscine de Mons ou encore le futur Centre de Congrès qui sont/seront équipés de façon la plus écologique possible.

En quelques chiffres

- Forage d'un nouveau puits de type pétrolier à environ **2.500 m** de profondeur, délivrant un débit de **200 m³/heure** d'eau à une température de **70° C**.
- Puissance de chauffage du puits de **6 MW**.
- Economie annuelle de plus de **2.100 tonnes** de CO₂.
- Investissement estimé à **6 millions €**, dont **50 %** pris en charge par la Wallonie et le solde par l'IDEA.

Juliette PICRY



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Gros changements en 2012 !

Suite à la réorganisation des collectes des déchets ménagers, organisées désormais par l'Intercommunale de Propreté publique Hyg a (anciennement par l'IDEA), d'importants changements sont annonc s d s le 1^{er} janvier 2012.

Ainsi, les jours de collectes sont susceptibles de changer

dans votre rue ! Soyez donc tr s attentifs au calendrier que l'Intercommunale vous fera parvenir par distribution toutes-bo tes. Par ailleurs, autre nouveaut , les papiers et cartons seront collect s en m me temps que les sacs bleus PMC, et ce tous les quinze jours...



FAUCONS P LERINS

De retour au printemps 2012 ?

Au printemps 2011, nous avons pu apercevoir un couple de faucon p lerin voler dans le ciel montois. Ces derniers ont nidifi  dans le Beffroi et quelques semaines plus tard, 3 fauconneaux les ont rejoints. Le pari est donc lanc  pour 2012 : combien d'œufs cette ann e ?

Pour le savoir suivez l' volution via notre camera accessible sur le site de la Ville de Mons   partir de mars 2012 : www.mons.be



Retour sur « Rendez-vous sur les Sentiers »



Vendredi 21 octobre 2011 : Les  l ves des  coles communales d'Hyon et d'Harmignies ont march  sur l'ancien lit du Trouillon. Anim  par le Contrat de Rivier  Haine, les  l ves ont particip    des petits jeux sur le th me de la rivi re et de la biodiversit .

Dimanche 23 octobre 2011 : Etiez-vous au Rendez-vous ? Tout y  tait : les sentiers,

le soleil, le guide et les compteuses ... sauf peut- tre le public. Qu'  cela ne tienne, ceux qui  taient pr sents ont pu d couvrir ou red couvrir deux sentiers de nos r gions. Madame Th r se Descamps, guide touristique   l'office du Tourisme de Mons, nous a emmen  promener le long des sentiers vicinaux n 21 d nomm  «Chemin de la digue du Trouillon» et n 28 d nomm  «Sentier du

Trouillon». Rosalinda et Marie-Christine, nous ont charm s au d tour des sentiers n 35 et 33 d'Harmignies avec leurs contes. M me les vaches ont tendu l'oreille pour  couter les histoires enchanteresses !

Vous avez manqu  le coche ? Pas de regret, nous vous donnons Rendez-vous sur les Sentiers l'ann e prochaine !

NOS CONSEILS « SANS PESTICIDES »



A noter :

Du 20 au 30 mars 2012 se tiendra la 7^{ème} édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides.

www.semainesanspesticides.be

«Le savon noir»

Contre les pucerons, les cochenilles, les araignées rouges, les aleurodes, les psylles et autres thrips c'est l'insecticide à base de savon noir qu'il vous faut !

La recette : Diluer 5 cuillères à soupe de savon liquide (ayant des propriétés antiseptiques et insecticides), dans 1 litre d'eau tiède (dilution à 5%). Attendez que la préparation soit refroidie avant de la pulvériser sur les plantes atteintes (faces et envers des feuilles). Si nécessaire, l'action peut-être renouvelée 1 à 2 fois. Pensez aux conditions idéales pour pulvériser : le matin ou fin de journée, en dessous de 20°C.

Des poules en hiver, atouts au jardin !

L'hiver, quand plantes et fleurs « hibernent », lâchez vos poules dans votre jardin. Ainsi, elles mangeront limaces et insectes sans abîmer la végétation.

Quinzaine de l'eau

La « Quinzaine de l'eau » se déroulera dans toute la Wallonie, du **16 au 30 mars 2011**, et constituera l'occasion de découvrir et de mettre en valeur les multiples usages de l'eau. Des activités tout public, ainsi que pour les écoles, seront organisées.

Programme complet :
www.contratrivierehaine.com
www.quinzainedeleau.be



10 écoles montoises construisent des « Hôtels à insectes »



Le 15 octobre 2011 a eu lieu la 4^{ème} édition de la Nuit de l'Obscurité en Wallonie.

Pour l'occasion, 10 kits à monter d'hôtel à insectes ont été offerts par la Ville de Mons aux 10 premières écoles qui ont fait part de leur intérêt dans le projet de sauvegarde de la biodiversité.

Ces 10 écoles sont:

«Le Ponton» de Cuesmes, Institut Provincial d'Enseignement Spécial de Ghlin (Liserons), Saint-Louis de Ghlin, Ecole libre de Saint-Symphorien, Athénée Royal de Mons, Ecole libre mixte «Saint-Joseph» d'Havré, Ecole libre mixte «Saint-Joseph» d'Obourg, Ecole Place Doods de Flénu, Ecole les Canonniers de Mons, Ecole autonome Pierre Coran de Mons

A suivre... Dans le prochain numéro de Mons Mag, quelques photos des élèves lors de l'atelier de construction.





Sécurisation des logements

Demandez une visite préventive gratuite !

Nous avons suivi un conseiller en techno-prévention du Service de Prévention de la Ville de Mons lors d'une visite post-cambriolage chez un couple d'Obourg.

Malgré toute une série de précautions, ce couple a été victime d'un cambriolage lors d'une courte absence en fin de journée. Cette situation, malheureusement fréquente, rappelle l'importance d'être sensibilisé à la techno-prévention en amont : « Nous avons fait passer un conseiller en 2002 car notre fils avait déjà été cambriolé. Nous avons effectué quelques travaux et pourtant, cela n'a pas empêché le vol. Malgré tout, cela aurait pu être pire et ces premières mesures ont indéniablement ralenti les voleurs » racontent les propriétaires. C'est donc en compagnie de personnes particulièrement à l'écoute que Frédérick Limbourg, responsable de l'équipe sécurisation des logements, commence sa visite.

Celle-ci débute par une discussion en toute convivialité autour de la table, sur les habitudes des principaux intéressés. Le conseiller détaille ainsi les éléments incontournables pour améliorer la sécurité organisationnelle de l'habitation (voir encadré). « On est acteur de sa sécurité » rappelle ainsi le professionnel.

S'ensuit une visite détaillée de la maison. Non moralisateur, le conseiller attire l'attention sur les points qui ont fait défaut lors du cambriolage. Les différentes issues sont également passées en revue : portes avant et arrière, fenêtres, véranda, porte de la cuisine, garage, jardin...

Ses conseils

Un système de verrouillage multipoints pour la porte d'entrée [1], c'est l'idéal !

« Attention, ce type de vitrages communément appelés « anti-effractions » [2] n'évite pas la casse mais la retarde néanmoins » précise Frédérick Limbourg. Aucun matériel ne peut être considéré comme anti-effraction : le but est de retarder l'intrusion et gagner du temps contre le voleur.

Outre le placement de poignées à clef sur la plupart des fenêtres, le conseiller préconise également l'installation d'un verrou de fenêtre [3], démonstration à l'appui !

La discussion se poursuit au fil de la visite. Monsieur Limbourg remarque ainsi les nouveaux châssis qu'avaient installés les propriétaires et commente : « De bons châssis résistent plus longtemps, même si rien n'est inviolable ». C'est donc grâce à ceux-ci que les voleurs ont été retardés dans leur course. De même, il remarque que la maison est équipée de volets et ajoute « En journée, vous pouvez fermer les volets à l'arrière, à condition qu'ils ne soient pas visibles depuis la rue ».

La rencontre se clôture avec un dernier moment de questions-réponses, notamment sur les systèmes d'alarme et les différentes primes dont peuvent bénéficier les personnes qui effectuent des travaux de sécurisation. Frédérick Limbourg quitte l'habitation au bout de 2 heures de visite, laissant derrière lui des propriétaires rassurés et visiblement satisfaits de sa venue : « Nous avons eu des conseils précis et judicieux. On sent qu'il a de l'expérience et on a eu réponse à nos questions ». La dame fera ainsi la publicité du service afin de sensibiliser, à son tour, son entourage et sa famille.



DE BONNES HABITUDES POUR SÉCURISER SA MAISON

- Ne pas fermer les portes intérieures et les meubles à clefs qui risqueront d'être saccagés par les voleurs.
- Conserver ses bijoux et son argent dans sa maison comporte un risque car les cambrioleurs devinent leur emplacement. L'idéal est d'investir dans un coffre. Un petit coffre vous coûtera entre 100 et 150 € et protégera davantage vos biens les plus précieux.
- Être très vigilant quant aux informations concernant la vie privée divulguées sur les réseaux sociaux de type facebook, msn, twitter...
- Entretien de bons rapports de voisinage.

Et pour minimiser les problèmes en cas de vol :

- Garder une trace des objets de valeurs : prendre des photos, garder les factures, enregistrer les n° de série.
- Avoir une autre sauvegarde pour les documents informatiques (sur un disque dur externe, par exemple, que vous dissimulez car il risque lui-même d'être volé). Gravez-les également sur des dvd que vous cachez plus facilement.

Pour une demande de visite gratuite et/ou plus de renseignements, contactez l'équipe sécurisation des logements au **0492 919 038**.

Laetitia Coquelet

ATTENTION AUX PICKPOCKETS !

Pour un shopping de fin d'année en toute sécurité



Être attentif aux pickpockets ne relève pas de la paranoïa, et ne nécessite pas la pose d'un cadenas sur votre sac à main ! L'adoption de quelques habitudes très simples diminue les risques de vol et vous permettra de passer une fin d'année tranquille.



Comme c'est le cas pour toutes grandes villes, Mons est plus fréquentée durant la période de Noël et des soldes d'hiver, que durant le reste de l'année. Ce n'est pas tant le nombre de pickpockets qui augmente à ce moment-là mais bien la réunion des conditions qui facilitent le passage à l'acte des voleurs : une foule se trouvant dans un espace confiné et étroit. Ajoutez à cela un peu d'insouciance due à la recherche des cadeaux, et vous obtenez la formule d'attaque préférée des pickpockets.

Et pourtant, loin d'être une fatalité, les risques de vols peuvent considérablement diminuer juste en ayant en tête ces quelques réflexes :

- 1 **Portez votre sac en bandoulière devant et contre vous** et gardez une main dessus. Vous serez ainsi rassuré(e) et pourrez continuer vos emplettes en toute sécurité.
- 2 **Mettez plutôt votre portefeuille dans la poche intérieure de votre manteau fermé**, que dans la poche arrière de votre pantalon.
- 3 **Durant vos achats, ne laissez pas votre sac sans surveillance** et veillez à ce qu'il soit toujours fermé.

En cas de perte ou de vol, contactez **CARD-STOP au 070 344 344** (n° gratuit), la Police au **101** ou rendez-vous au commissariat de proximité le plus proche.



Mons s'unit contre le grand froid !

Pour faire face aux rigueurs de l'hiver qui frappent durement les plus démunis, le Relais social, le CPAS, la Ville de Mons et le secteur associatif unissent leurs forces pour proposer un plan grand froid. Soutenu par la Région wallonne, ce dernier s'étend de novembre à mars.

Comment se traduit concrètement ce « plan grand froid » ?

Tout d'abord par la mise en place d'un dispositif renforcé qui permet de répondre aux besoins urgents des personnes en détresse sociale aigüe. Un accueil 24h/24 est donc prévu durant cette période pour permettre à toute personne de trouver de l'aide. Parallèlement, le travail de rue est renforcé afin d'établir un contact avec les personnes fragilisées et les orienter vers des structures adéquates.

L'action du CPAS et de la Ville de Mons

Si le Relais social coordonne l'ensemble du plan grand froid, il est intéressant de voir quelles sont les actions concrètes du CPAS et de la Ville. En voici quelques exemples :

- ▶ **Au niveau de l'abri de nuit du CPAS :**
 - Augmentation de la capacité : au lieu de 12 lits pour les hommes et de 4 pour les femmes, 20 lits pour les hommes et 8 lits pour les femmes sont prévus.
 - L'abri de nuit modifie également ses horaires d'ouverture et ouvre à 19h00 au lieu de 20h00 habituellement. Ces horaires correspondent à la fermeture du centre d'accueil de jour de la Ville.
- ▶ **Au niveau du dispositif dit « d'urgence sociale » :** renforcement du dispositif en fonction des conditions atmosphériques et de l'importance de la demande (joignable 24h/24, weekend et jours fériés compris).
- ▶ **Le centre d'accueil de jour « l'escale »** étend ses heures d'ouverture et ouvre ses portes le samedi et dimanche de 13h00 à 19h00.
- ▶ **Plusieurs actions périphériques avec l'ensemble des partenaires :** distribution de soupes, colis alimentaires, couvertures,...

Notez également que toute personne en difficulté peut demander de l'aide au CPAS qui apporte, selon le type de demande, des solutions directes à des soucis quotidiens : problème de déplacement, prêt de chauffages d'appoint, de vêtements chauds, ...

DEUX NUMÉROS SONT DONC À NOTER PRÉCIEUSEMENT :

Du lundi au vendredi (durant les heures de bureau) – 065 412 300
La soirée, la nuit, les weekends et jours fériés – 065 84 01 01

WEEK-END GRANDS-PARENTS La magie du cinéma en famille

La Ville et le CPAS de Mons soutiennent une nouvelle action d'Imagix-Mons intitulée « Week-end grands-parents » qui mettra à l'honneur durant 3 jours de décembre les grands-parents accompagnés de leurs petits-enfants.

Les séniors, accompagnés de leurs petits-enfants (âgés de moins de 18 ans), possédant la carte « Ciné-séniors » bénéficieront d'un tarif préférentiel de :

- 6,50 € pour toutes les séances du mercredi 14/12/2011,
- 6,50 € pour toutes les séances du vendredi 16/12/2011,
- 6,50 € pour les séances de 14h00 et de 17h00 du samedi 17/12/2011.

Focus sur trois films de la programmation du Week-End Grands-Parents :

- HAPPY FEET 2, un film de George Miller – Comédie (film pour enfant à partir de 3 ans),
- HUGO CABRET, un film de Martin Scorsese – Aventure (film pour enfant à partir de 6 ans),
- LE CHAT POTTE, un film de Chris Miler – Aventure/Comédie (film pour enfant à partir de 6 ans).

INFORMATION :
065 35 73 73



Carte Ciné-Séniors à Imagix et au Plaza-Art

La Ville de Mons et le cinéma Imagix Mons ont lancé avec succès, il y a quelques années la carte Ciné-Séniors permettant aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans l'entité de Mons de bénéficier d'un tarif unique de 6,50€ à Imagix et d'un tarif de 4€ au Plaza-Art.

Pour bénéficier de cette carte Ciné-Séniors, il suffit de vous rendre à la caisse d'Imagix muni de votre carte d'identité et d'un document attestant de votre lieu de résidence, pour retirer votre carte gratuite valable aussi bien à Imagix qu'au Plaza-Art.

INFORMATION : 065 412 371
(Vanessa Stano – Service Egalité des Chances et Citoyenneté)

« Home cinéma »

Le 7^e art dans les maisons de repos !



L'ASBL Ciné Loisirs, le Plaza art et le service Egalité des chances et Citoyenneté du CPAS de Mons ont proposé ce mardi 8 novembre la première projection belge de cinéma dans la maison de repos du Bois d'Havré.

Le projet, intitulé « Home cinéma », a pour but de rendre accessible le 7^{ème} art auprès des résidents des maisons de repos de l'entité montoise. En effet, les aînés pensionnaires des maisons de

repos sont fortement limités dans leur sortie et dans les moments de partage avec leurs proches. Plus qu'un film, il s'agit de proposer un véritable moment de partage et de rencontre.

Cette initiative, qui vient compléter l'offre proposée par le CPAS de Mons au travers des ciné-seniors, a pour but de prolonger la démarche dans l'ensemble des maisons de repos de l'entité montoise.

Nouveau au CPAS

Le taxi social facilite certains déplacements

Grâce au soutien de la Politique des Grandes Villes, le CPAS de Mons étend son action en proposant le nouveau service de taxi social. Ce service vise les personnes résidant sur l'entité montoise et qui répondent à l'une des conditions suivantes : bénéficiaire du RIS ou de l'aide sociale équivalente, d'une allocation pour handicapé, demandeur d'emploi, personne âgée de plus de 60 ans, personne à mobilité réduite ou en médiation de dette auprès d'un service de médiation agréé par la Région wallonne.

Le taxi est disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00. Il peut être sollicité dans les cas suivants :

- ▶ aider les personnes à accomplir des **démarches administratives dans des structures** telles qu'administration communale, mutuelles, caisse d'allocations familiales
- ▶ **visite d'un proche hospitalisé** jusqu'au 3^{ème} degré de parenté
- ▶ **visite du magasin social**
- ▶ conduire les seniors pour des **activités ludiques**
- ▶ **transport vers les lavoirs**
- ▶ **courses examens médicaux**



Combien ça coûte ?

Pour le public « cible » (voir conditions ci-dessus) : 6,70 €/heure + le coût lié au déplacement soit 0,3350 km.

Pour les autres clients : 12,10 €/heure + le coût lié au déplacement soit 0,3350 km.

Pour toutes informations sur le taxi social : **0471 91 06 54**

Les cafés thématiques en 2012

Respectivement mis en place en 2009 et en 2011, le café Alzheimer et le café Cancer rencontrent un succès certain auprès du public concerné.

Une action positive pour les malades, les familles et aidants quotidiennement confrontés à la maladie.

L'Alzheimer café et le café Cancer sont des lieux de rencontre conviviaux où des familles, des malades, des professionnels de la santé, ... se réunissent autour de rafraîchissements pour discuter de façon informelle. Bien que l'accent soit mis sur la détente, l'acceptation et le partage, des informations sur la maladie peuvent également y être obtenues.

Les dates en 2012 :

► ALZHEIMER CAFÉ

18 janvier, 15 février, 21 mars, 16 mai, 20 juin, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre
à 14h00 à la Salle des Commissions de l'Hôtel de Ville de Mons.

► CAFÉ CANCER

24 janvier, 28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre, 18 décembre
à 14h00 à la Salle des Commissions de l'Hôtel de Ville de Mons.



INFORMATIONS : 065 412 374 – 065 412 373
(Service Egalité des chances et citoyenneté)

NOUVEAU

Guide des aînés



Le tout nouveau Guide des aînés de la Ville et du CPAS de Mons vient de sortir de presse.



Ce guide d'information à destination des aînés de notre ville a pour objectif d'informer au mieux les citoyens montois des services existants tant pour leur propre usage que celles de leurs parents ou grands parents.

Ce guide, à l'initiative de la Plateforme communale des aînés, reprend toutes les associations et institutions pouvant proposer leurs services aux aînés : urgence, pensions, aides à domicile, équipement, logement, MRS, services juridiques, loisirs, travail, avantages sociaux, mobilité, citoyenneté, fin de vie.

Afin d'être plus complet, 7 nouvelles rubriques ont été ajoutées dans cette nouvelle édition : votre administration communale, votre CPAS, votre environnement, votre sécurité, vivre avec un handicap, les données personnelles et surtout un index de tous les services du Guide.

De nombreux articles ont également été ajoutés au Guide pour informer au mieux les citoyens de leurs droits et obligations.

Ce guide est disponible gratuitement à l'administration communale, à l'Hôtel de Ville de Mons et au Pole d'accueil social du CPAS de Mons.

Si vous souhaitez le recevoir chez vous, appeler le Service Egalité des Chances et Citoyenneté au **065 412 371**.

Le diabète, il vaut mieux y penser !

Le 14 novembre était la journée mondiale du Diabète.

En Belgique, on estime à plus de 600.000 le nombre de patients diabétiques, dont 80 à 90% de diabétiques de type 2. Par ailleurs, un diabétique sur deux ne serait pas diagnostiqué.



Le diabète, c'est quoi?

Notre principale source d'énergie est représentée par les sucres ou hydrates de carbone qui passent dans le sang après la digestion pour alimenter les cellules de notre corps. Le sucre présent dans le sang (sucre sanguin) est également désigné sous le nom de glucose. Le glucose est transporté par le sang vers les différentes cellules. Pour amener le glucose dans les cellules, la présence d'insuline, produite par le pancréas, est indispensable. L'insuline est la clé qui ouvre la porte permettant le passage du glucose du sang dans les organes.

Il existe diverses formes de diabètes. Les 2 formes les plus fréquentes sont le Type 1 et le Type 2.

On parle de diabète :

- ▶ **de type 1** lorsque les cellules pancréatiques qui produisent l'insuline sont détruites. Ce type de diabète débute souvent à un jeune âge ;
- ▶ **de type 2** lorsque l'insuline est moins active et est produite en moins grande quantité. Le diabète de type 2 apparaît à un âge plus avancé.

Quels sont les facteurs de risque ?

DIABÈTE DE TYPE 1. Sans connaître les causes exactes du diabète, les scientifiques pensent que des facteurs génétiques et l'exposition à des virus en font partie.

DIABÈTE DE TYPE 2. Les facteurs de risque qui y contribuent comprennent :

- ▶ l'embonpoint ou l'obésité ;
- ▶ l'âge avancé ;
- ▶ l'inactivité physique ;
- ▶ l'hypertension et/ou un taux élevé de cholestérol ;
- ▶ des antécédents familiaux de diabète ou des antécédents de diabète gestationnel ;
- ▶ d'autres affections, comme une affection vasculaire, le syndrome des ovaires polykystiques, ...

Le diabète, compliqué et mal contrôlé, peut provoquer à terme de graves problèmes de santé chez le patient :

- ▶ **la rétinopathie diabétique.** C'est la principale cause de cécité et de troubles visuels ;
- ▶ **la néphropathie.** L'évolution des lésions rénales peut conduire à l'insuffisance rénale selon la gravité et à la durée de la maladie ;
- ▶ **les cardiopathies** qui sont responsables d'environ 50% des décès chez les diabétiques dans les pays industrialisés ;
- ▶ **les neuropathies diabétiques.** Ce sont probablement les complications les plus courantes du diabète ;
- ▶ **le pied diabétique.** Il apparaît à la suite d'une évolution pathologique au niveau des nerfs et des vaisseaux. Il évolue fréquemment vers l'ulcération et doit souvent être amputé. Le diabète est la cause la plus fréquente d'amputation chirurgicale des membres inférieurs.

Un doute ?

N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant afin de faire une prise de sang.

Sources :

Le diabète en Belgique : état des lieux, INAMI, www.inami.fgov.be
Organisation Mondiale de la Santé – www.who.int

Cet article vous est proposé par la Plateforme santé,
Service Egalité des Chances et Citoyenneté du CPAS de Mons

Contact :

Alessia Saldarelli
Rue de Bouzanton, 1 à 7000 Mons
Tél : 065 412 373 – Fax : 065 412 33
E-mail: alessia.saldarelli@ville.mons.be

Villers-Saint-Ghislain

Un fonds d'archives prêt à l'emploi



Saviez-vous que les archives des 19 communes de l'entité de Mons se trouvaient conservées au Service des Archives de la Ville de Mons¹? Parmi elles, les archives de l'ancienne commune de Villers-Saint-Ghislain semblaient somnoler depuis des lustres. Sauvées «à la va-vite» de la destruction et non classées, personne n'y avait touché depuis un certain temps. C'est chose faite maintenant : Villers-Saint-Ghislain a ses archives classées et prêtes à vous raconter l'histoire de ce village.



Conseil communal de Villers-Saint-Ghislain, début des années 1970, fonds privé.

De gauche à droite:

- Mme de Meester de Heyndonck** (Rentière – Bourgmestre)
- M. Léon Lesage** (cultivateur – échevin)
- Melle Jeannine Fayt** (institutrice)
- M. Alfred Bienfait** (cultivateur – échevin)
- M. Auguste Houdart** (agent de maîtrise – conseiller communal)
- M. Camille Bienfait** (cultivateur – conseiller communal)
- M. Maurice Rossignol** (fonctionnaire – membre du C.P.A.S.)
- M. Georges Blairon** (secrétaire communal)
- M. Clovis Vandesmael** (instituteur)
- M. Jean De Nooze** (conseiller social – conseiller communal)

Dans le cadre de ses études en 2^e master en histoire à l'UCL (finalité spécialisée en archivistique), Mathilde Wattier a eu la possibilité d'effectuer un stage au Service des Archives de la Ville de Mons sous la direction de Corentin Rousman. Pendant ce stage, l'étudiante a classé les archives relatives à la gestion courante de l'ancienne commune de Villers-Saint-Ghislain, entre 1826 et 1977 (année du rattachement à Mons). Après ce classement nécessaire à une bonne conservation, il était intéressant de remplir une autre mission d'un service d'archives :

la valorisation. C'est dans cette optique que nous vous présentons une photographie de l'ensemble de l'administration communale du village, associée à quelques documents d'archives désormais classés.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, découvrons Villers-Saint-Ghislain². Ce village d'environ 600 habitants de l'entité de Mons est situé à 7 kilomètres au sud-est, sur la route vers Binche. La localité dépendait de l'abbaye de Saint-Ghislain, et ce lien est d'ailleurs rappelé par divers bâtiments (église, Cense de Saint-

Ghislain...). Appartenant à l'arrondissement de Soignies, la commune se rapprocha de Mons, notamment sous l'impulsion du dernier bourgmestre, Mme de Meester de Heyndonck³, et fusionna avec le chef-lieu du Hainaut le 1^{er} janvier 1977. Le village a toujours été très agricole, en témoignent plusieurs fermes assez anciennes. Aujourd'hui, la vie associative du village est marquée par le dynamisme de l'association *Présence et Action culturelle* (P.A.C.), emmenée par son président Jean-Pierre Houdart. La Ducasse aux Pagnons le premier weekend d'octobre est l'un des points

¹ Service des Archives de la Ville de Mons, 50 Avenue de l'Université, 7000 Mons - Tél. 065/35.20.71.

² Pour découvrir un peu plus Villers-Saint-Ghislain, voici l'adresse d'un site internet dédié au village : <http://www.villers-saint-ghislain.be/topic1/index.html>

³ Née Madeleine de Munck (1910-1995), elle a été le huitième et dernier bourgmestre de Villers-Saint-Ghislain, de 1958 à 1977, voir ROUSMAN C., Histoire des bourgmestres du Grand-Mons, Mons, Hainaut Culture et Démocratie, 2009.

L'Administration communale de Villers-St-Ghislain a l'honneur de vous inviter aux Cérémonies qu'elle organise le Dimanche 4 Septembre 1966 en hommage aux Victimes de la guerre 1940-1945. Messieurs Henri Rapez et Pierre de Meester de Heyndonck, décédés en captivité.

Une invitation toute spéciale est adressée aux Prisonniers, Anciens Combattants, Déportés et Résistants des deux guerres pour qu'ils participent en groupe au cortège qui se formera à la Maison Communale à 9 h. 45.

Ordre des Cérémonies.

10 heures : Messe solennelle.

11 heures : Au Monument, Appel aux Morts de la guerre 1914-1918 et de la guerre 1940-1945 par Monsieur Victor Godefroid au nom des Prisonniers de Villers-St-Ghislain.

Sonnerie aux Champs par la Société de Musique de St-Symphorien.

Allocution par Monsieur Marcel Marot au nom des Prisonniers du Stalag I A.

Allocution par Monsieur Alfred Bienfait, Echevin, au nom de l'Administration Communale.

Allocution par le Colonel Henri PIERART, Commandant l'Ecole d'Ordonnance à Tournai au nom de l'Armée Belge.

Dépôt de fleurs.

Inauguration aux noms de HENRI RAPEZ et PIERRE de MEESTER de HEYNDONCK, des rues précédemment nommées ; Rue PLACE.

Dépôt de fleurs par les Enfants des Ecoles. BRABANÇONNE

Réception par l'Administration communale.

d'orgue de l'activité du village, sans oublier la brocante en mai et la promenade artistique de juillet.

Parlons maintenant du niveau de pouvoir communal pour comprendre le type d'archives produit. Les communes sont à la fois des pouvoirs locaux exécutant des décisions prises par d'autres niveaux de pouvoirs, et des collectivités politiques autonomes ayant leur propre pouvoir de décision. Elles sont libres de prendre des initiatives dans la mesure où la matière n'est pas exclue de leur compétence par la Constitution, la loi ou le décret. Parmi les missions obligatoires des communes, on relève l'organisation du CPAS et celle de l'enseignement communal primaire, la tenue des registres de l'état civil, le contrôle des chômeurs, le maintien de l'ordre, l'entretien des voiries communales... La commune peut aussi s'occuper de matières dites facultatives, comme le logement, le tourisme, la promotion de l'activité économique, l'organisation d'activités culturelles...⁴

Le document sur la page précédente (fonds privé) représente les hommes et les femmes responsables de l'administration communale du village, au début des années 1970 : le bourgmestre, les échevins, les conseillers communaux, le secrétaire communal, les instituteurs⁵.

Dans leur activité de gestion quotidienne, ils ont tous produit des documents, liés à des thèmes ou des dossiers. Il est possible de regrouper ces documents en quatre catégories selon le type de « service communal » auquel ils appartiennent. Les services de gestion de fonctionnement de la commune constituent une première catégorie : secrétariat, personnel, traitement. Ensuite, on trouve une deuxième catégorie importante, liée aux finances : comptes, budgets, recettes et dépenses. Une troisième partie appartient aux services Etat-civil et Population. Enfin, on retrouve dans la dernière catégorie les divers domaines de la vie courante : ordre et sécurité, santé publique, travaux publics, enseignement, développement économique, réglementation du travail, assistance publique... Un exemple : puisque la commune est très agricole, on retrouvera assez bien de documents liés à l'agriculture dans le fonds Villers-Saint-Ghislain. Ce thème se trouve dans un service appelé « Développement économique ».

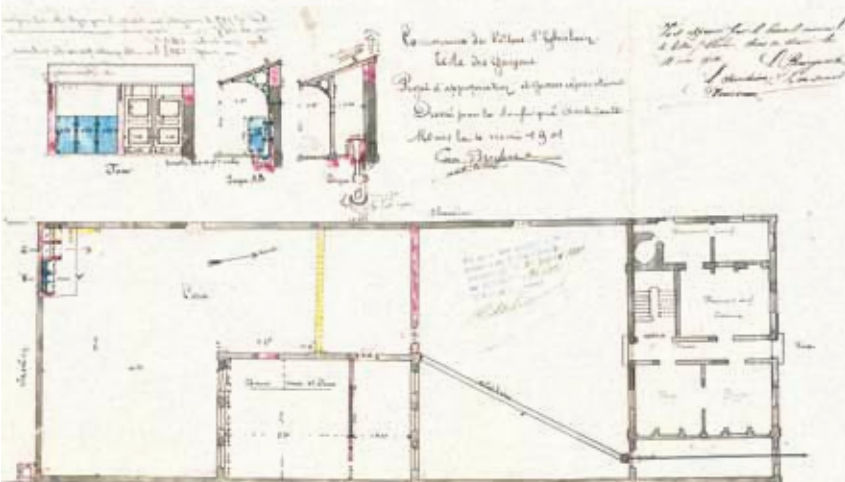
Désormais classées et identifiées, les archives de Villers-Saint-Ghislain sont prêtes à être utilisées. Elles n'attendent plus que vous pour faire revivre la vie du village d'autrefois ! Le prochain défi est de réaliser le même travail pour les archives des autres communes du Grand Mons.

Mathilde Wattier, Stagiaire

Sous la direction de Corentin Rousman, Archiviste-historien

Plan des projets d'appropriation et grosses réparations à réaliser à l'école des garçons, 4 mai 1901 A.V.M., fonds Villers-Saint-Ghislain, n°165.

Lettre d'invitation pour les cérémonies de commémoration des victimes de la seconde guerre mondiale le 4 septembre 1966, A.V.M., fonds Villers-Saint-Ghislain, n°168.



⁴ Site internet du CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politique), consulté le 14/10/2011, <http://www.actionnariatwallon.be/wallonie/fr/pouvoirs/communes.html>

⁵ L'identification des personnes présentes sur la photo a été possible grâce à l'aide de Jean De Nooze, ancien conseiller communal, présent sur la photo. Nous le remercions vivement.



ACTION DAMIEN La course contre la montre



Depuis 1964, les équipes médicales soutenues par Action Damien dépistent et soignent de très nombreux malades. En 2010, ils ont encore été 332.547 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose, à avoir pu retrouver la santé et un avenir grâce à vos dons et aux 1.500 travailleurs locaux d'Action Damien.

Mais la lutte n'est pas encore gagnée. La tuberculose continue à frapper près de 10 millions de personnes dans le monde chaque année. Pour financer son travail, Action Damien partira à nouveau en **campagne les 27, 28 et 29 janvier 2012**. 40 euros suffisent à soigner un malade, à éviter des mutilations, à sauver une vie...

Les volontaires vendront les habituels **marqueurs, au prix de 6 euros la pochette de quatre**. Tout don peut être effectué sur le compte BE05 0000 0000 7575 (déductible fiscalement à partir de 40 euros).

www.actiondamien.be

action
damien 

Oxfam s'emballer Mettez une chèvre sous le sapin...

Pour les fêtes, Oxfam-Solidarité propose des cadeaux exceptionnels : des cadeaux Oxfam s'emballer ! Surprenez avec un cadeau original Oxfam s'emballer et soutenez des familles dans le monde entier. Les cadeaux Oxfam s'emballer font d'une pierre deux coups : il s'agit de cadeaux symboliques surprenants, dont l'argent est reversé aux projets Oxfam. Être solidaire, n'est ce finalement pas cela le véritable esprit de Noël ?

La chèvre est la mascotte d'*Oxfam s'emballer*. Mais parmi les 33 cadeaux différents proposés, on trouve aussi de l'inspiration pour ceux qui n'affectionnent pas particulièrement ce gentil ruminant :

- **pour les mains vertes** : des plantes, des légumes, du café ...
- **pour les personnes prévenantes** : un kit pour bébé, des antibiotiques, un kit d'urgence ...
- **pour les curieux** : un tableau noir, des livres, une formation sur l'eau ...

Tous les budgets peuvent y trouver un cadeau adéquat, **à partir de 6 euros**.

La collection complète est à découvrir sur www.oxfamsemballe.be

 **Oxfam**
Solidarité



BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGE CINÉMA EN HAINAUT

Votre salon dans un film

Alors que d'ordinaire, le cinéma arrive dans votre salon par le biais de la télévision, le B.A.T.C.H. offre la possibilité de réaliser l'inverse : votre salon servant de décor dans un film !

Actif depuis sept ans, ce Bureau a pour objectif d'attirer les producteurs belges et étrangers en leur montrant l'extraordinaire diversité qu'offre la province de Hainaut, pour les inciter à venir y tourner leurs films. En moyenne, 50 tournages par an se déroulent dans la province.

Pour ce faire, le B.A.T.C.H. collecte un maximum de lieux potentiels de tournage qu'ils soient naturels ou non, historiques ou actuels, ruraux ou urbains, privés ou publics. Ces lieux sont répertoriés sur le site internet <http://tournage.hainaut.be> à destination des professionnels du cinéma. Ce site propose des photos et un bref commentaire à propos de chaque lieu sans jamais en préciser les coordonnées ni celles du propriétaire ou de l'ayant droit.

Afin d'enrichir cette base de données, le B.A.T.C.H. lance un appel à ceux qui souhaitent faire figurer leur maison, ou tous biens immobiliers dans la base de données.

BATCH = Bureau d'Accueil de Tournage Cinéma en Hainaut

Tél : + 32 (0)64 312 805
accueil.tournagecine@hainaut.be
<http://tournage.hainaut.be>



Maison de la Mémoire de Mons

CONFÉRENCES, CONCERTS ET EXPOS...

EAU, AIR, TERRE, FEU – AU-DELÀ DU VISIBLE

Du 03 au 22/12/2011

Exposition de photos de Salvatore Bolognino

Entrée libre aux horaires de bureau et samedi après-midi

Contact : 065 31 65 83

CONFÉRENCE DE L'ARTISTE SCULPTEUR POL DESNOUCK

Vendredi 27/01/2012, 19h00

À l'occasion du vernissage de l'exposition MBULU-NGULU,

reliquaires funéraires des KOTA du Gabon. Paf. 5 €.

EXPOSITION DE RELIQUAIRES KOTA DU GABON MBULU-NGULU

Du 28/01 au 10/02/2012

Entrée libre aux heures de bureau et le week-end l'après-midi

Contact : 065 31 65 83

CONCERT DE L'ESPOIR – TRIO FÉMININ FARRENC

Samedi 11/02/2012 à 20h00

Oeuvres de Joseph Haydn, Clara Schumann et Fanny Mendelssohn

Concert précédé d'une projection à 19h00 sur l'école de cirque palestinienne

Réalisation en partenariat avec le P.A.C Mons – Borinage, au profit des enfants palestiniens. Paf. 13 €.

Contact : fredericgobert@yahoo.fr ou 0476 666 490

NUIT DU CONTE DESTINÉE AUX ÉLÈVES DES 5^e & 6^e PRIMAIRES

Vendredi 17 février 2012 à 20h00 jusqu'au samedi 9h00

À l'écoute de la conteuse Nadine Lefèvre, les enfants passent une soirée

hors du commun au couvent des sœurs noires où ils logent. Paf. 12 €.

Réservation indispensable : 065 33 87 77 (en soirée)

À CORPS PERDUS – PHOTOS DE NAÏMA ACHOUR, JACQUES DELPLAN, MARTINE DESSY ET GÉRARD GOBERT

Du 18/02 au 11/03/2012

Contact : 065 31 14 47

À CORPS PERDUS – PAROLES ET MUSIQUES

10/03/2012 à 18h00

Moment de rencontre autour de textes et musiques en dialogues avec les

oeuvres exposées. PAF. 6 €.

Contact : 065 31 14 47

MARKETING DIRECT ET LISTES ROBINSON

Un nouveau numéro d'appel

Depuis le 1^{er} septembre dernier, vous pouvez poser vos questions en matière de protection de la vie privée, des listes Robinson, ou déposer vos plaintes concernant des actions de marketing direct via un nouveau numéro d'appel : **078 77 00 12**, chaque jour ouvrable de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. L'appel coûte l'équivalent d'un appel normal national.

Les listes Robinson existent en Belgique depuis 35 ans. En vous inscrivant gratuitement sur ces listes, aucune entreprise ne vous contacte pour la prospection de marketing direct.

3^e concours de paroles de chansons

« AU CLAIR DE TA PLUME »

Appel aux enseignants du **cycle 5-8 ans** et du **cycle 9-12 ans**, de Mons, du Borinage et des environs, tous réseaux confondus. Vous êtes instituteur et l'idée de rédiger les paroles d'une chanson avec vos élèves vous tente... Lancez-vous dans un projet original alliant savoir écrire et savoir parler, sans pour autant avoir des compétences musicales spécifiques !

La composition sélectionnée sera mise en musique par le **chanteur montois Olivier**.

Les classes gagnantes auront l'honneur de clôturer le concert annuel de l'asbl Accroch.notes, en interprétant leur chanson ainsi créée, **le dimanche 18 mars, au Waux-Hall**.

Les chansons seront aussi enregistrées sur CD.

Inscriptions avant le 23 décembre 2011 !

INFOS :

Le règlement est envoyé aux directeurs et enseignants qui en font la demande

Asbl Accroch.notes
Rue des Orphelins, 7 – 7000 Mons
065 36 30 56 – 0479 50 14 86
accroch.notes@hotmail.com
www.accrochnotes.be

Organisé par l'asbl Accroch.notes, avec le soutien de la Ville de Mons, ce concours est réservé aux enfants entre 5 et 12 ans.



INFOS :

www.robinson.be • www.bdma.be

info@robinson.be • info@bdma.be

T. : 078 77 00 12

En 2012, aux urnes citoyens... français !

En 2012, les Français domiciliés chez nous pourront élire le Président de la République et pour la première fois, un député à l'Assemblée nationale pour la 4^{ème} circonscription (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas).

Pour participer à ces scrutins Français, **il est nécessaire d'être inscrit(e) sur les listes électorales consulaires tenues par le consulat général à Bruxelles**. La loi permet en outre d'être inscrit(e) sur la liste électorale d'une commune de France pour participer, en France, aux élections locales (municipales et territoriales).

Voter est un devoir civique.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vérifiez dès maintenant votre situation électorale afin, le cas échéant, de la modifier **au plus tard le 31 décembre 2011 à 18h00** :

- 1. En vous déplaçant à la permanence consulaire de Mons** – Maison Losseau – 37 Rue de Nimy – (ouverture vendredis 18 novembre, 2 et 16 décembre de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00).
 - 2. En adressant :**
 - **soit une lettre** au Consulat général de France à Bruxelles avec la mention « ÉLECTIONS » ;
 - **soit un courrier électronique** à : elections.bruxelles@diplomatie.gouv.fr
 - 3. En vous connectant au Guichet d'administration électronique** à l'adresse suivante : www.consulfrance-bruxelles.org, grâce à votre Numéro d'identification consulaire (NUMIC) qui figure sur votre carte consulaire établie après le 12 juin 2007 ou, en vous connectant sur www.monconsulat.fr.
- En cas d'oubli**, votre NUMIC peut être demandé par lettre au consulat général de France à Bruxelles.





